

arom

amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°42/43 | DÉCEMBRE 2019 - JUILLET 2020

Editorial : Une démocratie médiatique ?

Raymond Césaire 2

Hommage à Raymond Césaire

Jean-Pierre Vidon 3

Outre-mer

Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, a pris ses fonctions le 6 juillet 2020	5
Plan de relance et budget européen: des avancées majeures pour les Outre-mer	5
La DGOM - Direction générale des outre-mer	6

Réflexions sur le temps passé et présent

Les travailleurs indochinois en France pendant la guerre 1939 - 1952	<i>Pierre Daum</i> 12
Souvenirs avec Jacques Chirac	<i>Raymond Césaire</i> 15
Le Service militaire adapté en 2020 : Bilan et perspectives	16

Des auteurs présentent leurs ouvrages

La géopolitique du monde change	<i>Evelyne et Olivier Stirn</i> 19
Explorations en Afrique centrale (1790-1930), apport des explorateurs à la connaissance du milieu	<i>Yves Boulvert</i> 21

Expositions, Musées

CITECO Cité de l'Economie	<i>Florelle Chapelle</i> 23
---------------------------	-----------------------------

Lu chez le libraire et dans le CarASOM

Mohamed Sassi "La politique pétrolière de la France de 1861 à 1974: à travers le rôle de la compagnie privée Desmarais Frères" (Editions SPM, 2018)	<i>Hubert Loiseleur des Longchamps</i> 24
Caroline Laurent "Rivage de la colère" (Escales, 2020)	<i>Jean de La Guérvivière</i> 25
Sous la direction de Jean-Paul Lanly et Abedlhamid Khaldi "Vivre et travailler en forêt au Maghreb: regards croisés" (L'Harmattan 2019)	<i>Michel Bousquet</i> 26
David Diop "Frère d'âme" (Seuil, 2018)	<i>Pierre Lang</i> 27
Sous la direction de Jean-Paul Bled "Le Général de Gaulle et le Québec" (SPM, 2018)	<i>Jean-Pierre Vidon</i> 28

Libre Tribune

Pour le mieux-être en France et dans le monde	<i>Raoul-Philippe Danaho</i> 30
---	---------------------------------

Institutions et associations amies

ASOM, OIF, I&M, CADE, ARRI, IP, AREMAE, ADOSOM	31
--	----

Vie de l'association

44

In memoriam

Michel Levallois, Paul Blanc, Jean Vieuille	46
---	----

UNE DEMOCRATIE MEDIATIQUE ?

Le déferlement médiatique auquel nous sommes soumis, partant de faits divers généralement violents ou dramatiques pour nous faire partager en boucle toutes les misères du monde, a quelque chose de dérangeant pour une génération qui a connu « les horreurs de la guerre ». Dans cette communication devenue globale, les menaces environnementales, tout aussi spectaculaires, que nous avait fait découvrir en son temps Nicolas Hulot, et aujourd'hui servies par la nouvelle icône qu'est Greta Thunberg, sont appelées à faire recette en dépit des modestes résultats de la 25ème conférence sur le changement climatique de Madrid.

Chez nous, les problèmes de société, d'identité, de genre, de modes de consommation, sont venus s'ajouter à ceux, économiques, sociaux ou religieux que nous connaissions par nos études ou d'expérience. Le militantisme, dopé par l'image, est devenu agressif. Il se donne libre cours sur les réseaux sociaux dont le CSA et les médias officiels en sont réduits à comptabiliser les excès.

A ce désarroi généralisé, s'ajoute le goût de la compétition largement médiatisée, le culte de la performance, sportive, cycliste, mécanique ou de toute autre nature, ainsi que la violence des jeux en ligne. La politesse disparaît, de même que la courtoisie. En plein tumulte intérieur, notre pays, comme plusieurs démocraties occidentales, voit ses institutions contestées, son mode de vie « ubérisé » et ses idées novatrices, pour asseoir le vivre ensemble, rejetées.

Ce grand combat médiatique est mené au plus haut niveau par M. Trump qui mène sa réélection en même temps que la politique étrangère de son pays, accentuant encore le caractère toujours spectaculaire de la démocratie américaine. Face à ce style qui bouleverse nos habitudes, force est de constater que, comme c'était le cas au temps de la guerre froide, seuls les régimes autoritaires de MM. Poutine, Erdogan ou Xi Jinping peuvent rivaliser. Sans être soumis aux aléas de réélections, ou s'en accommodant, ils ont la faculté de suspendre l'internet et de mettre leurs opposants en prison.

Dans l'Union européenne, le départ de la Grande-Bretagne aura le mérite d'éclaircir les choses et de rendre encore plus impératif l'accord et la coopération avec l'Allemagne qui sera, elle, davantage attirée à l'Est.

Le capharnaüm national et international rend tout aussi nécessaire le rôle de certains Etats et de leurs présidents capables de montrer une voie acceptable aux autres. A ce jeu de retour au raisonnable, la France, avec une équipe gouvernementale qui s'entend mieux que par le passé en dépit de l'éternelle nostalgie du parlementarisme de certains, n'est en définitive pas si mal placée, surtout si on la

compare à ses voisins

Au gré des gouvernements, de droite ou de gauche, nos interventions n'ont pas toujours été entreprises en toute clarté ni couronnées de succès, au Kosovo, en Irak, en Syrie ou en Libye. Cependant, tout en misant sur le sécuritaire, la France est restée fidèle à ses alliances (OTAN, OSCE). Elle a gardé des liens spécifiques au Moyen-Orient, notamment avec des pays comme le Liban, et avec ses anciennes colonies d'Afrique. Présente en Amérique latine, elle a acquis une expérience à peu près unique dans le monde et qui est reconnue comme telle dans le concert européen.

Disposant d'un réseau diplomatique l'un des plus vastes du monde, positionnée, grâce à ses outre-mer, sur tous les océans, avec les zones économiques exclusives qui s'y attachent, profitant d'une langue qui s'étend et se diversifie sur tous les continents, la France est devenue, notamment grâce à certains de ses Instituts et à ses grandes entreprises, un pays à la pointe de la recherche scientifique et de très haute technologie.

Au-delà de la confusion entretenue par certains universitaires entre colonisation et colonialisme, et de l'annonce bienvenue du passage du Franc CFA à l'ECO, l'engagement périodiquement renouvelé de la France envers l'Afrique reste capital pour ce continent et ses 54 Etats dont beaucoup sont fragiles, et pour nous-mêmes, appelés à un inévitable métissage.

L'Armée reste, quant à elle, le corps constitué le plus prestigieux dont le budget est régulièrement accepté. Moins exposée médiatiquement que la police, sa tradition, son expérience et ses matériels la rendent attrayante, surtout chez les jeunes. Elle recueille un très large consensus, au Parlement comme dans l'opinion, sensible à sa rigueur, à son appareil et à ses commémorations.

Le Sahel pose à nos forces un défi particulier pour des raisons historiques, culturelles et géostratégiques auxquelles nous ne pouvons nous dérober. Dans les cinq pays les plus directement engagés, dont l'unité se trouve constamment remise en cause par le terrorisme, le Tchad compte les forces le plus aguerries. Après une remise à niveau et un nouveau consensus politico-militaire trouvé pour l'opération Barkhane lors de la réunion des chefs d'Etats de Pau, le problème se pose de savoir si nous serons mieux en mesure avec notamment nos partenaires européens, d'aider à pacifier cette région. Le rôle d'une Algérie enfin stabilisée qui travaillerait en confiance avec ses voisins pourrait être déterminant...

Raymond Césaire †
Janvier 2020

HOMMAGE À RAYMOND CÉSAIRE

AMBASSADEUR DE FRANCE (1932-2020)



L' Ambassadeur de France Raymond Césaire, président honoraire d' AROM, nous a quittés le 24 mars dernier. Aucun de ceux qui le virent participer, le 12 mars, à la cérémonie organisée par La Renaissance Française à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, ne pouvait imaginer l'imminence de cette disparition. Après son épouse, Claudie, décédée en janvier 2018, il laisse derrière lui ses trois enfants, Jean-Marc, Bénédicte et Bertrand ainsi que ses huit petits-enfants.

Membre titulaire de l' Académie des Sciences d'Outre-Mer dont il présida la deuxième section, il s'était très investi, depuis son élection en 2009, au sein de cette institution comme il était simultanément impliqué dans nombre d'associations auxquelles il apportait, outre une présence agis-

sante, sa connaissance passionnée, à la fois de l'Afrique et de l'Amérique latine, acquise tout au long de 44 années d'une carrière au service de l'Etat.

A 21 ans, il fait le choix de présenter le concours de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer qu'il intègre après des études secondaires à Bordeaux. Placé ensuite sous les



drapeaux en 1956, il sert en Algérie comme officier dans les Sections Administratives Spécialisées (SAS), expérience de terrain formatrice qu'il avait eu à cœur de rappeler en animant une séance thématique à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer en 2017. Libéré en 1958, décoré de la croix de la Valeur Militaire, il est alors intégré au ministère des Affaires étrangères tout en servant outre-mer, d'abord à Madagascar, comme attaché au cabinet du Chef de la province de Tamatave puis comme chef

de cabinet du Haut-commissaire à Brazzaville. Il demeure au Congo en qualité de conseiller culturel à l'ambassade, après l'indépendance, et rejoint la France en 1963 pour un poste à la direction des Organisations internationales du Quai d'Orsay. En 1967, il est nommé conseiller d'ambassade à Lagos où il suit la Guerre du Biafra, puis affecté en 1970, dans ces mêmes fonctions de N°2, à Santiago du Chili. Son séjour coïncide avec l'essentiel du parcours, à la tête de l'Etat, du Président Salvador Allende. De retour en 1973 à l'administration centrale, il rejoint la direction d'Amérique et il est promu, deux ans plus tard, sous-directeur d'Amérique latine. En 1979, il devient ambassadeur en Bolivie, puis, en 1983, au Pérou. De retour à Paris en 1987, il est nommé commissaire général de l'Année de la France en Inde. Chargé de mission pour les



questions de stupéfiants auprès du directeur des Affaires politiques, de 1989 à 1994, il retrouve ensuite la capitale congolaise en devenant ambassadeur à Brazzaville. Confronté, pendant toute sa mission, aux troubles que connaît le pays, il est le témoin de leur paroxysme, entre juin et octobre 1997, pendant la guerre civile qui oppose Pascal Lissouba, à la tête de l'Etat, à son prédécesseur, Denis Sassou N'Guesso. Il traverse cette période, au péril de sa vie, ainsi qu'en témoigne notamment l'agression dont il fait l'objet au sortir d'une audience avec le chef de l'Etat, où il se retrouve, le 24 juin 1997, « quelques longues secondes à plat ventre sur le sol sous la menace d'une kalachnikov »¹. Sa conduite courageuse et l'action qu'il a menée tout au long de la crise pour favoriser des médiations et protéger nos ressortissants, contribueront à ce qu'il soit élevé à la dignité d'Ambassadeur de France, le 17 octobre 1997, alors que le conflit trouve son dénouement. Le 1er janvier 1998, sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur viendra parachever la reconnaissance qui lui est témoignée par la République.

Ainsi Raymond Césaire a-t-il achevé sa carrière là où il avait servi à la jonction de son parcours entre l'Outre-mer et les Affaires étrangères ; il y a atteint le plus haut niveau auquel un diplomate puisse accéder. A sa vocation d'origine, il demeura très attaché, toujours actif, jusqu'à sa dissolution en 2017, au sein de l'association des Anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer dont il fut, de 1988 à 1997, le président de la section au ministère des Affaires étrangères. C'est dans le même esprit qu'il devint en 2006 président d'Amitié-Réalité-Outre-Mer, succédant à



Crédit : Famille Césaire

Serge Jacquemond qui en avait été l'un des fondateurs parmi lesquels plusieurs anciens de l'ENFOM.

Soucieux de transmettre le flambeau, après une décennie, il en avait le projet dès avant mon propre retour



Crédit : Famille Césaire

de Brazzaville où comme lui, dans des circonstances compliquées mais sans commune mesure avec ce qu'il avait vécu, je terminais aussi mon parcours au Quai d'Orsay. Au fil des conférences des Ambassadeurs, nous

avons eu des occasions d'échanger et, en 2015, il m'annonça, sans plus préciser, qu'il projetait des activités à mon intention. Un an plus tard, et peu après mon arrivée en France, il me présentait au conseil d'administration d'AROM avec l'objectif de me faire assurer sa relève et m'incitait à rejoindre les Amis de l'Académie des Sciences d'Outre-mer. Nous avons pu ainsi œuvrer ensemble près de quatre années, dans un esprit de confiance réciproque, à la poursuite de l'initiative portée par les fondateurs de l'association. J'ai pu mesurer tout l'allant qui était le sien, fondé sur sa jeunesse d'esprit et sa curiosité intellectuelle. Ainsi était-il toujours en mesure de réagir sur les thématiques des régions du monde où il avait servi, en même temps que sur les grands enjeux mondiaux. Sa nature communicative comme son enthousiasme, sa courtoisie et sa gentillesse en faisaient un interlocuteur apprécié. Tout cela fondait la présence remarquée qui était la sienne dans les instances nombreuses auxquelles il appartenait. Nul doute que leur brutale mise à l'arrêt au moment où l'épidémie se développait l'ait affecté. Nos pensées vont vers lui et l'expression de notre compassion à ses proches.

Jean -Pierre Vidon

¹ Cf <https://www.diploweb.com/Six-mois-de-crise-au-Congo-Brazzaville-juin-decembre-1997.html>

Sébastien Lecornu a pris le mardi 6 juillet 2020 ses fonctions comme ministre des Outre-mer lors d'une cérémonie de passation de pouvoir avec Annick Girardin.

Le ministre a rendu hommage à sa prédécesseure pour son action à la tête du ministère pendant trois ans, notamment à l'occasion des ouragans Irma et Maria. Il a également salué son action qui a permis de tracer un chemin stratégique pour nos territoires dans les trois océans.

Sébastien Lecornu est revenu sur son parcours, soulignant qu'il est lui-même un élu local, il sait ce que c'est que l'enracinement, l'attachement à son territoire, à une culture, une histoire, une mémoire, et mesure dans le poids de ce lieu à quel point cette mémoire est présente. "C'est avec beaucoup d'humilité que j'arrive ici", a expliqué le ministre.

Le nouveau ministre a présenté sa feuille de route, avec parmi ses priorités, la gestion de la crise sanitaire, à Mayotte et en Guyane, ainsi qu'une "relance économique à bâtir, sans précédent".

Il précise que "la crise économique que nous vivons doit nous conduire à travailler différemment, faisons de cette crise une opportunité pour penser le développement des territoires d'Outre-mer de manière différente, ne la subissons pas", a-t-il insisté.

Autre priorité, Sébastien Lecornu a souligné que "la plus belle des promesses en matière de transition écologique" se trouve "dans chacun des territoires d'Outre-mer".

"Sur une île, un archipel, ou encore en Guyane, on sait à quel point la relation à la forêt, à la mer, la préservation des ressources naturelles, la biodiversité, la gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau sont des questions cruciales. "Faisons en sorte demain que ces questions soient des opportunités économiques".

Il a également évoqué les questions institutionnelles "à regarder de près", particulièrement la Nouvelle-Calédonie, qui va voter en octobre pour ou contre son accession à la pleine souveraineté, mais aussi "les questions de décentralisation et de différenciation".

"Je vais beaucoup attendre des élus locaux d'Outre-mer, a-t-il insisté." Je pense que l'Etat a besoin des col-

lectivités territoriales en Outre-mer, et que les collectivités territoriales en Outre-mer ont besoin de l'Etat", a appuyé le ministre, tendant une "main républicaine" aux élus locaux "pour faire République en Outre-mer".



Plan de relance et budget européen : des avancées majeures pour les Outre-mer

Dans le cadre des négociations à Bruxelles, la France a porté avec force des demandes spécifiques pour les territoires d'outre-mer qui ont été entendues et actées. Pour ces derniers, cet accord comporte des avancées majeures : ils figurent parmi les principaux bénéficiaires du budget de l'UE.

- L' allocation spécifique pour les régions ultra-périphériques – La Réunion, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Mayotte, Saint-Martin –, qui vise à compenser les surcoûts liés à l'ultra-périphéricité (par exemple l'aide au coût du fret pour les entreprises ultramarines) est augmentée de 33%, soit un montant total de 1 928 millions d'€ pour l'ensemble des régions ultra-périphériques

contre 1 400 millions d'€ dans le précédent compromis.

- L'enveloppe allouée aux pays et territoires d'outre-mer - notamment la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, les Terres Australes et Antarctiques Françaises, Wallis-et-Futuna - s'élève à 444 millions d'€ : la part territorialisée de cette enveloppe augmente de 4% en euros courants par rapport à la génération 2014-2020.
- Afin de soutenir la relance économique en Outre-mer, le taux de co-financement maximal des projets a été maintenu à 85%, comme pour la précédente génération (alors que la proposition initiale, soumise à négociation, abaissait ce taux à 70%). Cela veut dire que l'Europe pourra financer très majoritairement les projets dans les DROM (par exemple des infrastructures), à hauteur de 85% du montant total éligible.

Ces fonds permettront de répondre aux principaux enjeux en Outre-mer, par exemple en finançant la réno-

vation des réseaux d'eaux et d'assainissement, la mise aux normes parasismiques des bâtiments, la lutte contre le décrochage scolaire et l'illettrisme, le soutien à la décarbonisation et la R&D des entreprises ...

Par ailleurs, pour la première fois dans l'histoire européenne, le budget est lié aux objectifs climatiques : aucun projet qui dégrade le climat ne peut être soutenu et 30% des fonds sont réservés pour la transition écologique.

« Plus qu'ailleurs, dans les Outre-mer, la relance économique devra prendre en compte la spécificité des territoires. C'est pourquoi il était important d'obtenir plus de moyens pour nos régions ultra périphériques, qui font face à des défis structurels liés à leur insularité. Les avancées obtenues cette nuit par le Président de la République en leur faveur permettent d'y assurer une reprise économique durable, en conciliant croissance et préservation de l'environnement. Cela constitue une première étape dans la déclinaison des plans de relance par territoire et c'est historique. » explique Sébastien LECORNU, ministre des Outre-mer.

La DGOM Direction générale des outre-mer

La DGOM - Direction générale des outre-mer

En octobre 2013, la DéGéOM (délégation générale à l'outre-mer) devenait la direction générale des outre-mer (DGOM).

Les missions de la DGOM sont inscrites à l'article 10 du décret n° 2013-728 du 12 août 2013 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer. L'arrêté portant organisation de la DéGéOM est révisé afin de traduire le passage d'une délégation vers une direction.

Les services deviennent ainsi des sous-directions et les départements, des bureaux. Entrée en activité le 1er sep-

tembre 2008, la délégation générale à l'outre-mer constituait le nouveau service d'administration centrale chargé de l'outre-mer. Elle se substituait aux deux directions datant de 1979, la direction des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer et la direction des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer.

MOM, une nouvelle appellation depuis mai 2012

Le ministère chargé de l'outre-mer est depuis le 16 mai 2012 le ministère des outre-mer (MOM). C'est à

nouveau un ministère de plein exercice. Aux termes du décret relatif aux attributions du ministre des outre-mer, la direction générale des outre-mer (DGOM), est désormais



Grand Santi, Guyane

placée sous l'autorité du ministre des outre-mer. Le ministre a également autorité sur le secrétariat général du ministère de l'intérieur conjointement avec le ministre de l'intérieur.

Aujourd'hui forte de 160 agents, la DGOM a renforcé son rôle de conception, de synthèse, et de coordination interministérielle, entièrement consacré aux enjeux des outre-mer.

Les compétences de la DGOM s'étendent désormais à l'évaluation des politiques publiques et à la prospective, activités indispensables au pilotage des interventions de l'État, permettant notamment de mieux apprécier l'efficacité des dispositifs spécifiques des outre-mer.

Tout en développant une vision globale des outre-mer, la DGOM contribue, en lien étroit avec les préfets et hauts-commissaires de la république, à la définition d'une stratégie de l'État pour chacun des départements – régions outre-mer, des collectivités et pour la Nouvelle-Calédonie.

La DGOM est composée des services suivants :



Danse à Mayotte

Les services rattachés à la direction générale :

• Le cabinet de la DGOM

Il assiste le directeur général dans son action de coordination des activités de la délégation (suivi de la représentation de la délégation aux réunions interservices ou interministérielles) et assure le suivi de dossiers spécifiques.

Il assure l'information de la DGOM et celle du cabinet de la ministre en matière de sécurité intérieure et de sécurité civile et est, à ce titre, en relation régulière avec



Culture de l'ananas en Martinique

la DGPN, la DGGN, la DGSCGC (direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) et les directeurs de cabinet des préfets et hauts-commissaires de la république en outre-mer. Il assure le suivi des dossiers majeurs relatifs à la sécurité intérieure et gère également le fonds de secours de l'outre-mer. Le cabinet suit également la vie politique ultramarine et a en charge l'organisation des élections, en liaison avec la direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT). Il est chargé de la communication interne et institutionnelle de la direction.

Le directeur du cabinet participe à la gestion du corps préfectoral outre-mer. Il délivre les agréments, au nom du ministre des outre-mer, des chefs de services déconcentrés de l'État.

• Le commandement du service militaire adapté

Créé en 1961, le service militaire adapté (SMA) a pour mission l'insertion socio-professionnelle de jeunes volontaires ultramarins, âgés de 18 à 25 ans, éloignés de la formation et de l'emploi.

Le service militaire adapté est commandé par un officier général et placé pour emploi auprès du ministre des outre-mer. Le SMA est présent en Martinique, en Guadeloupe (dont le régiment accueille également des jeunes de Saint-Martin), en Guyane, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Les jeunes de Wallis-et-Futuna ont accès aux régiments du Pacifique. Enfin, un détachement situé à Périgueux accueille en métropole ceux qui poursuivent leur formation professionnelle.

L'action du SMA se fonde sur un cadre de vie militaire,



École primaire en Guyane

une approche globale de la formation visant à acquérir des compétences sociales et professionnelles et un renforcement de l'employabilité de chaque bénéficiaire (remise à niveau scolaire, module recherche d'emploi, permis B,...). Le SMA forme ces jeunes volontaires dans plus de 50 métiers, répondant aux besoins du marché de l'emploi de chaque territoire.

En 2016, 5 847 jeunes se sont engagés avec le SMA dont 27% de jeunes femmes. L'insertion socioprofessionnelle, coeur de mission du SMA, a atteint un taux de 77 % des volontaires stagiaires dont plus de la moitié dans l'emploi durable. En 2017 les sept régiments du SMA vont accueillir 6 000 volontaires de 18 à 25 ans, qui auront fait le choix de se saisir de leur avenir, de concrétiser leur entrée dans la vie professionnelle et d'assumer avec responsabilité leur autonomie et leur citoyenneté.

S'appuyant notamment sur LADOM, le SMA participe directement à la mobilité des jeunes ultramarins désireux de poursuivre une formation en métropole afin d'obtenir une qualification professionnelle

• Le Bureau des Ressources et de la Coordination

En contact permanent avec les directions support du ministère de l'intérieur (DRH, DEPAFI, DSIC), le BRC assure la responsabilité du soutien opérationnel de l'ensemble de la direction et la valorisation de ses ressources. Il administre l'outil de gestion du temps de travail. Il accompagne les services dans la mise œuvre des recrutements internes, interministériels et contractuels et conseille les agents dans leur carrière (mobilité, reclassement, concours, formations,...). Il coordonne et supervise les achats courants et la mise en œuvre des frais de déplacements permettant le bon fonctionnement des services conformément aux prescriptions du responsable des achats du ministère de

l'intérieur. Il applique les politiques d'optimisation des ressources pour que le budget de fonctionnement réponde à la recherche d'une "administration exemplaire".

LA SOUS-DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES - SDPP

La SDPP participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques spécifiques dans les outre-mer et propose les adaptations des politiques générales liées à leurs particularités. Elle couvre ainsi les activités économiques, les politiques en

matière d'emploi et de formation, le logement, la politique de la ville, la cohésion sociale, la santé, l'éducation, l'environnement, l'agriculture, la pêche... Elle veille à la prise en compte des spécificités des outre-mer dans les politiques et programmations de l'Union européenne.

• Le Bureau de la cohésion sociale, de la santé et de l'enseignement - BCSSE

Le BCSSE couvre de nombreux champs de compétences : la cohésion sociale, la santé, le médico-social, la protection sociale, l'éducation, le sport, la culture et l'audiovisuel. Le département entretient un réseau de correspondants avec les administrations centrales concernées et les services déconcentrés dans les outre-mer.

• Le Bureau de l'Écologie, du Logement et du Développement et de l'Aménagement durables - BELDAD

Le BELDAD assure le suivi de la politique du logement (social, intermédiaire, insalubre), de la politique de la ville (en particulier la rénovation urbaine) et de l'environnement (eau, assainissement, déchets, biodiversité, climat). Il traite également les questions relatives au foncier, à l'énergie (développement des énergies renouvelables et économies d'énergie) et aux ressources minières.

• Le bureau de la vie économique, de l'Emploi et de la Formation - BVEEF

Le BVEEF coordonne les responsabilités de l'État en matière de développement économique et d'emploi, en cohérence avec les compétences exercées par les autres ministères, les collectivités et les organismes paritaires ou consulaires. Dans les secteurs du tourisme, du numérique et des transports aériens, le BVEEF assure la coordination avec les acteurs publics concernés. Il est chargé en outre

des grandes orientations de la politique nationale de continuité territoriale.

• **Le bureau des politiques agricole, rurale et maritime - BPARM**

Le BPARM est chargé de l'élaboration et de la coordination des politiques visant à permettre le développement des secteurs agricole, aquacole et halieutique. Le BPARM assure le suivi de plusieurs dossiers spécifiques à l'outre-mer, qu'il s'agisse du secteur banane ou de la filière canne-sucré-rhum, en liaison étroite avec les services des ministères chargés de l'agriculture et de la pêche, et les opérateurs comme l'ODEADOM (Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer).



Danse à Wallis-et-Futuna

• **Le bureau des politiques européennes, de l'insertion régionale et de la valorisation de l'outre-mer - BPEIRVOM**

Le BPEIRVOM couvre les relations entre l'Union européenne et les outre-mer, qui sont reconnus par l'Union européenne comme régions ultrapériphériques ou pays et territoire d'outre-mer. Il veille à la prise en compte de leurs spécificités par les politiques européennes.

• **Le bureau de la réglementation économique et fiscale - BREF**

Le BREF est chargé de coordonner la politique de l'état en matière de fiscalité et participe à sa mise en application selon les spécificités outre-mer. Il assure le suivi de la politique nationale douanière et fiscale en outre-mer, notamment à travers les aspects particuliers de la réglementation applicable (taxation des particuliers et des entreprises, régimes fiscaux dérogatoires tels la TVA, l'octroi de mer ou la fiscalité des carburants). Le bureau gère éga-

lement la procédure d'aide fiscale à l'investissement.

LA SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES - SDAJI

La SDAJI apporte conseil et assistance en matière juridique aux services de la DGOM, aux autres ministères et aux représentants de l'État outre-mer. Elle élabore ou participe à l'élaboration des dispositions outre-mer des divers projets de lois et de décrets.

• **Le bureau du droit public et des affaires institutionnelles - BDPAI**

Il suit l'évolution institutionnelle et statutaire des collectivités d'outre-mer (régime législatif et réglementaire, répartition des compétences, organisation et fonctionnement des institutions locales, conseil économique et social national et conseils locaux, etc.) ainsi que les questions relatives à l'organisation de l'État (pouvoirs des représentants de l'État outre-mer, organisation des services de l'État, organisation territoriale de la défense, action de l'Etat en mer, délimitation des espaces maritimes).

Il est par ailleurs compétent en droit public, principalement en matière de droit électoral, de libertés publiques et de police administrative (entrée et séjour des étrangers, circulation transfrontalière, asile, titres d'identité, armes et munitions, jeux, cultes, droit de la communication, audiovisuel, etc.).

• **Le bureau du droit privé et du droit des activités économiques et sociales - BDPDAES**

Il est compétent en droit privé et dans les matières relevant du ministère de la justice. Il suit ainsi particulièrement les questions liées au droit des personnes et aux statuts personnels de droit local des populations ultramarines.

Il traite, en outre, l'aspect juridique des dossiers relevant de la compétence du service des politiques publiques.

Il assure également la représentation du ministère devant le Conseil d'État dans les procédures de demandes d'avis sur la répartition des compétences entre l'État et les collectivités, et procède aux consultations des assemblées délibérantes et des exécutifs des collectivités d'outre-mer sur les projets de texte pour lesquels cette consultation est prévue.



Mesure d'une tortue verte juvénile, archipel des Glorieuses dans les Terres australes et antarctiques françaises

• Le bureau des collectivités locales - BCL

Il exerce trois missions principales :

- une mission normative pour les collectivités d'outre-mer (COM) et d'expertise juridique dans le champ élargi du droit des collectivités territoriales, du droit des finances publiques et du droit de la fonction publique territoriale ;
- une mission budgétaire avec la gestion de dotations spécifiques aux collectivités territoriales d'outre-mer ;
- une mission de suivi des finances des collectivités territoriales d'outre-mer (suivi des dotations de l'État de droit commun et spécifiques versées aux collectivités, suivi de la fiscalité des collectivités et des mécanismes de reversement de la fiscalité aux communes dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, financement des transferts de compétences, suivi de la situation financière des collectivités et mise en place de procédures de redressement des collectivités dont les finances sont les plus dégradées).

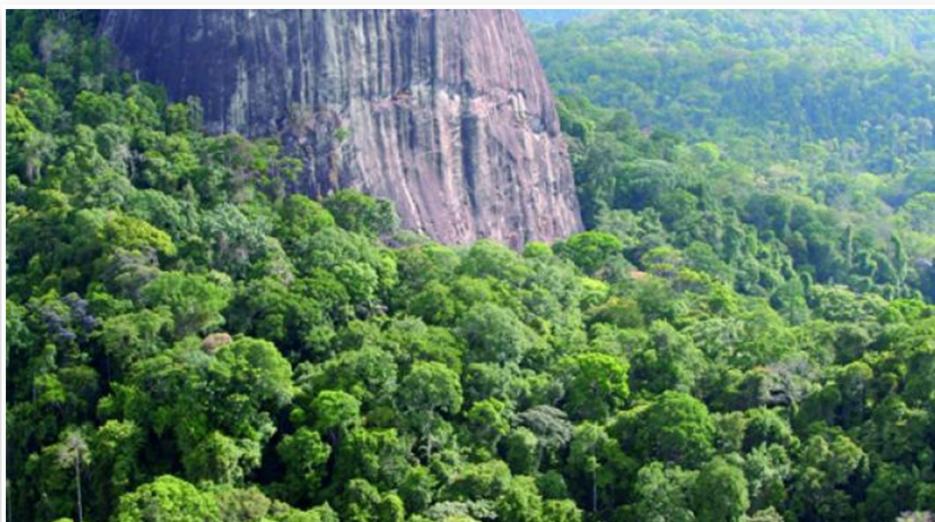
• La mission du droit européen et international - MDEI

La mission du droit européen et international assure une fonction juridique et institutionnelle. Elle connaît de l'ensemble des questions de droit international et européen relatives à l'outre-mer : elle examine les engagements internationaux de la France applicables outre-mer,

afin d'envisager les aménagements nécessaires ; elle apporte une expertise juridique aux services du ministère, des autres départements ministériels et des administrations déconcentrées outre-mer ; elle défend, dans les relations bilatérales de la France, les questions de souveraineté relatives à l'outre-mer (statut international des collectivités, délimitations maritimes et territoriales, etc.) ; elle élabore les rapports périodiques pour les Nations unies et le Conseil de l'Europe.

LA SOUS-DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA DÉPENSE DE L'ÉTAT - SDEPDE

La SDEPDE conduit et coordonne l'évaluation des politiques engagées par l'État outre-mer, les études prospectives ainsi que les réflexions et analyses stratégiques, territoriales ou thématiques sur les outre-mer. Elle assure également la conduite et le suivi de la dépense de l'État outre-mer et participe à l'élaboration et à la synthèse des statistiques nationales relatives aux outre-mer.



Le pic Coudreau en Guyane

• Le bureau de la statistique et du système d'information outre-mer - BSSIOM

Il joue notamment un rôle de prestataire de service interne : il produit des informations et des statistiques exploitables à destination des bureaux de la DGOM et des ministères, en vue d'adapter l'action de l'État aux spécificités des territoires ultramarins.

Le bureau doit notamment :

- aider les décideurs publics par la mise à disposition de données, d'indicateurs de pilotage et de tableaux de bord ;



Plage de Moorea, Polynésie française

- faciliter la transversalité des services, en mettant à leur disposition des outils de travail collaboratif ;
- accompagner les services de la DGOM dans leur mission de veille et de suivi des politiques menées en contribuant à la recherche, à la production et au traitement des informations statistiques relatives à l'outre-mer ;
- assurer la gestion et le partage de la connaissance au travers du pôle documentation.
- conduire ou coordonner des études prospectives et des réflexions stratégiques (par territoire ou thématiques) ;
- contribuer, en tant que de besoin, aux activités des services de la DGOM : à titre d'exemple, assister les services des politiques publiques et des affaires juridiques et institutionnelles dans l'expression de leurs besoins et dans la rédaction des cahiers des charges de demande d'évaluation.

• Le bureau de l'évaluation des politiques publiques et de la prospective - BEPPP

Ses missions s'inscrivent à travers les actions suivantes :

- de façon générale, aider les décideurs publics par la fourniture d'évaluations et d'études prospectives ;
- - conduire ou coordonner l'évaluation des politiques engagées en outre-mer aux côtés du service des politiques publiques et du service des affaires juridiques et institutionnelles, afin de justifier l'opportunité de l'intervention ou de l'inaction, améliorer les interventions, rendre compte des résultats obtenus et de l'emploi des ressources mobilisées ;
- travailler en étroite collaboration avec le service des politiques publiques en amont, dès la conception des dispositifs, afin d'anticiper et faciliter les évaluations ;
- assurer la veille prospective sur l'outre-mer et être en lien avec les acteurs du secteur ;

• Le bureau de la dépense de l'État - BDE

Il est chargé des tâches budgétaires et financières de la DGOM au profit des départements et collectivités d'outre-mer.

Ses missions consistent :

- à assurer la programmation et les actes de gestion budgétaire des deux programmes de la mission outre-mer (2000 M€), dont le compte rendu de sa performance, au profit du responsable de programme ;
- à mettre en oeuvre la coordination interministérielle nécessaire à l'élaboration du document de politique transversale outre-mer et le suivi interministériel de la dépense outre-mer, notamment par le suivi des contrats de projets ou des contrats de développement. Il n'a pas la charge des budgets de fonctionnement des services de l'État outre-mer, ni du budget de fonctionnement de l'administration centrale, qui relèvent des directions de soutien du MI.

LES TRAVAILLEURS INDOCHINOIS EN FRANCE PENDANT LA GUERRE 1939 – 1952



Arrivée à Marseille

Cette histoire est restée enfouie dans les mémoires pendant soixante-dix ans. En 1939, au moment d'entrer en guerre contre l'Allemagne nazie, la France coloniale considéra comme légitime d'aller puiser dans ses peuples colonisés les forces humaines dont elle avait besoin. Ces hommes étaient destinés pour une part à combattre comme soldats ; et pour une autre part à servir comme ouvriers à l'arrière du front, dans des établissements relevant de la Défense nationale. Ces derniers, utilisés surtout dans les poudreries, furent recrutés principalement parmi le peuple vietnamien. On les appela les « travailleurs indochinois ».

En 1939, l'idée de faire venir des « indigènes » pour participer à l'effort de guerre à l'arrière du front n'est pas nouvelle. En 1914, le gouvernement français avait déjà fait venir quelque deux cent mille travailleurs colo-

niaux, dont quarante-neuf mille en provenance d'Indochine¹. Mais leur recrutement se fit sans préparation ni encadrement législatif. Après la fin de la guerre, l'État considéra qu'il était préférable d'organiser à l'avance le recours à une telle main-d'œuvre dans l'éventualité d'un nouveau conflit. Dès 1926, une première instruction interministérielle fut prise en ce sens. Elle sera complétée par une seconde, datée du 24 juillet 1934, qui évoque la possibilité de réquisitions forcées dans les colonies. Le texte prévoit la création, au moment de la guerre, d'un service de la Main-d'œuvre indigène, nord-africaine et des colonies, ou M.O.I.²

Dès les premiers jours de septembre 1939, des télégrammes sont envoyés par le général Georges Catroux, gouverneur général de l'Indochine, au gouverneur de Cochinchine et aux quatre résidents supérieurs. Qui les font suivre aux résidents de chaque province. Il leur est ordonné de « lever immédiatement contingents ouvriers non spécialisés pour métropole ». A chacun d'eux est imposé un objectif chiffré à atteindre par région. Le texte s'achève sur la phrase suivante : « Pour recrutement usez si nécessaire droit réquisition »³. Ainsi, dans chaque village, ordre est donné aux familles composées d'au moins deux enfants mâles âgés de 18 ans ou plus d'en mettre un à la disposition de la « Mère Patrie ». En cas de refus, le père ira en prison. Dans une thèse de 1946, l'ancien administrateur

1 Voir Mireille LE VAN HO, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre*, Paris, Vendémiaire, 2014.

2 Prononcer M-O-I, et non pas « moye ». Ce service d'Etat n'a rien à voir avec le groupe de résistants communistes M.O.I. (pour Main d'œuvre *immigrée*), dont certains devinrent tristement célèbres grâce à l'Affiche rouge.

3 ANOM (Archives nationales de la France d'Outre-mer, à Aix-en-Provence), Indochine, Fonds de la Résidence supérieure du Tonkin, cote 1B1921.

des colonies Pierre Angeli dresse un tableau très précis de l'origine régionale des recrutés indochinois : Tonkin 6900 ; Annam 10850 ; Cochinchine 1800. Ce qui donne un total de 19 550 personnes⁴. Parmi ces vingt mille Vietnamiens, on estime à 5% le nombre de volontaires, essentiellement des fils de l'élite francophone, qui servirent d'interprètes.

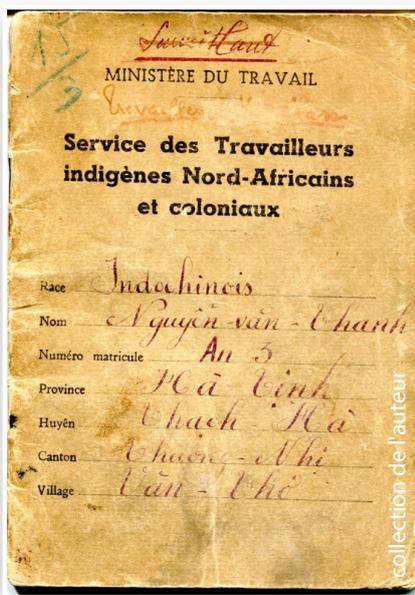
Entre octobre 1939 et mai 1940, quatorze bateaux seront nécessaires pour acheminer ces hommes vers la métropole. Après une traversée de trente à quarante jours entassés dans des cales de bateaux sommairement aménagées, ces « travailleurs indochinois » (ou ONS, pour ouvriers non spécialisés, comme la M.O.I. les désigne) sont débarqués à Marseille. Direction : la prison des Baumettes, dont la construction est en cours d'achèvement. Dotés chacun d'un numéro de matricule, ils sont organisés en 73 compagnies de 250 hommes, commandées par des fonctionnaires français eux-mêmes secondés par des interprètes et des surveillants vietnamiens. Au fur et à mesure des arrivées aux Baumettes, les compagnies sont envoyées dans différents établissements relevant de la Défense nationale. Dans les poudreries à Angoulême (8 compagnies), Bourges (8 compagnies), Saint-Médard-en-Jalles (près de Bordeaux, 9 compagnies), Bergerac (7 compagnies), Sorgues (5 compagnies), Toulouse (4 compagnies), Salbris (Loiret-Cher, 4 compagnies), Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône, 3 compagnies), Tours, Bayonne, Saint-Florentin (Côte-d'Or), Rennes et Oissel (Seine-Maritime). Mais aussi dans les arsenaux de Roanne (4 compagnies) et de Lorient (1 compagnie), dans les ateliers de chargement de Montferrand (1 compagnie), et dans les ateliers aéronautiques de Saint-Nazaire (1 compagnie). Enfin, six compagnies furent affectées dans des usines de guerre à Cusset, Saint-Clair-sur-Rhône, Saint-Fons, Castelsarrasin et Pamiers.

En juin 1940, alors que l'armée française est vaincue, toutes ces usines cessent brusquement de fonctionner. Les travailleurs vietnamiens reçoivent l'ordre de se replier



Nguyen van Thanh

collection de l'auteur



Livret des Travailleurs indigènes nord-africains et coloniaux

collection de l'auteur

en zone sud, et de se rapprocher de Marseille, en vue d'un embarquement prochain. Mais finalement, seuls 5000 d'entre eux seront rapatriés en Indochine, avant que le blocus britannique interdise toute communication maritime avec l'Extrême-Orient⁵. Les 15 000 autres se retrouvent bloqués en France, parqués dans d'immenses « camps de travailleurs indochinois » à Toulouse, Bergerac, Agde, Sorgues, Saint-Chamas, Mazargues (Marseille) et Vénissieux. Ils sont soumis à une discipline militaire très stricte, avec interdiction de sortir du camp sans autorisation. Ils sont alors affectés par l'État français à tous les domaines de l'économie : construction de routes, assèchement de marais, forestage, charbonnage, agriculture, salines... A chaque fois, l'employeur versera un équivalent de salaires à la M.O.I., qui jamais ne le rever-

sera aux ouvriers vietnamiens⁶. Parmi tous ces travaux, le plus spectaculaire est certainement la relance du riz en Camargue. Depuis quatre siècles, des tentatives avaient été entreprises pour acclimater cette plante dans le sud de la France. Toujours en vain. En 1941, la pénurie alimentaire menaçant la métropole, l'idée de lancer une ultime tentative de riziculture en Camargue germe dans l'esprit des fonctionnaires de Vichy. Dès l'automne 1941, un premier contingent de 125 travailleurs indochinois en provenance du camp de Sorgues, près d'Avignon, est envoyé en Camargue. Des contrats sont passés entre le service de la M.O.I. et une quinzaine de propriétaires de mas : l'État fournit les semences, ainsi que cette main-d'œuvre qualifiée et très bon marché - 50 francs la journée, alors que

l'ouvrier italien exige deux ou trois fois plus. En échange, le propriétaire fournit le sol, et s'engage à vendre toute sa récolte à un prix fixé par l'État. La première moisson, en

⁴ Pierre ANGELI, *Les Travailleurs indochinois en France pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945)*, thèse de doctorat, Paris, 1946.

⁵ Le 11 avril 1941, le paquebot Lieutenant Saint Loubert Bié partit de Marseille avec 523 travailleurs indochinois à son bord, et fut arraisonné par la marine britannique le 18 mai 1941 au large de l'île Sainte Héléne. Les Indochinois furent acheminés à Durban, en Afrique du Sud, et internés dans les camps de Pietermaritzburg et Clairwood, où ils retrouvèrent des centaines de soldats français et coloniaux. En 1979, l'Ambassadeur de France Bernard Dorin inaugura, au cimetière d'Hillary à Durban, une stèle érigée par le Souvenir Français - dont Jean-Pierre Vidon était le représentant sur place - à la mémoire des 16 militaires et travailleurs indochinois morts dans ces camps.

⁶ Cette exploitation des travailleurs indochinois entre 1939 et 1948 ressemble, par son côté travail forcé, au STO que vécurent des milliers de travailleurs français envoyés contre leur gré en Allemagne. Par contre, ces derniers percevaient le même salaire que leurs « camarades » allemands.



Le salut au drapeau au camp de Vénissieux

octobre 1942, est un succès. Elle marque le début de la production du riz de Camargue, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

En novembre 1942, avec l'invasion de la zone sud par l'armée allemande, certaines poudreries se remettent à fonctionner, notamment celles de Sorgues, Saint-Chamas, Toulouse et Bergerac. Leur production est destinée à alimenter l'effort de guerre du Reich. Des milliers d'ouvriers français, mais aussi vietnamiens, vont reprendre leurs anciens postes. Mais les travailleurs indochinois ont peu de contacts avec l'occupant allemand, et continuent d'être dirigés – et maltraités – par des commandants français. Cette seconde période dans les usines d'armement se révèle encore plus dangereuse que la première, puisque les poudreries deviennent la cible des bombardements des avions alliés. Outre les usines d'armement, les Allemands utiliseront des centaines de travailleurs indochinois pour la construction de lignes de défense le long des côtes atlantiques et méditerranéennes, dans le cadre de l'Organisation Todt. Selon Pierre Angeli, les liens entre la M.O.I. et les forces allemandes ont fonctionné comme s'il s'agissait « d'un employeur comme les autres, ayant signé le contrat de mise à disposition de main d'œuvre indochinoise, soumis aux mêmes obligations que n'importe qui ». En janvier 1944, une dizaine de compagnies venant du Languedoc, de Sorgues et des salines de Camargue sont égrenées le long de la côte méditerranéenne à Antibes, Théoule, Fréjus, Toulon, La Ciotat, Marseille, Port-de-Bouc et Sète, pour y construire en hâte la réplique du « mur de l'Atlantique » qui doit briser les assauts des Alliés.

Après la libération de la France, les travailleurs indo-

chinois auraient dû enfin pouvoir rentrer chez eux. Mais leur rapatriement, tant attendu, fut encore retardé. Car entre-temps, la tension montait en Indochine, et tous les bateaux en partance pour l'Asie furent réquisitionnés pour envoyer un Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (CEFEO) combattre les désirs d'indépendance de Ho Chi Minh et de ses partisans. Furieux de la prolongation de leur exil, et le cœur battant à l'unisson de l'Oncle Ho, les travailleurs indochinois organisent de nombreux meetings et manifestations à Marseille, Sorgues, Bergerac, Toulouse, Bordeaux, etc., partout où des camps continuent de fonctionner, où de véritables réseaux marxistes s'installent, avec de très importants conflits

internes entre staliniens et trotskistes. Ces conflits dégèneront en rixes, dont la plus violente fit 6 morts et 20 blessés graves dans la nuit du 15 au 16 mai 1948, dans le camp de Mazargues, à Marseille. En février 1948, la police organisa plusieurs rafles nocturnes, et emprisonna



Camargue, 1943, la récolte du riz

quelques centaines de « meneurs ». Trois semaines plus tard, ces hommes furent embarqués manu militari vers Saïgon. Puis vint le tour des autres. Peu à peu, les camps se vident, au rythme des départs de bateaux. En 1952, après le dernier rapatriement, il restait environ 3000 travailleurs indochinois en métropole. Ayant trouvé une femme et fondé un foyer, ils ont décidé de ne pas rentrer au pays.

Pierre DAUM
Auteur de *Immigrés de force, les travailleurs indochinois en France (1939-1952)*, préface de Gilles Manceron, Arles, Actes Sud, 2009.

SOUVENIRS AVEC JACQUES CHIRAC

L'avalanche médiatique dont la vie et la carrière de Jacques CHIRAC ont fait l'objet à l'occasion de son décès rend difficile ou hasardeux d'y ajouter un trait. Le double fait d'avoir le même âge que lui et d'avoir mené une carrière administrative de « haut fonctionnaire » analogue à celle qu'il avait entamée, m'ont amené inévitablement, sans avoir été l'un de ses proches, à partager avec lui certains moments de la vie politico-administrative qu'il a menée pendant soixante ans.



Visite d'Etat en République du Congo 1996

Notre génération a été marquée par la guerre d'Algérie mais Jacques CHIRAC l'a connue après sa sortie de l'ENA qui, n'étant pas une « Grande Ecole », impliquait qu'il « fit ses classes » puis une formation au grade d'officier, alors que pour l'ENFOM, l'Instruction militaire obligatoire (IMO) qui durait trois ans, faisait partie du cursus de l'Ecole dont l'enseignement avait la même durée. J'avais néanmoins gardé le souvenir, avant que François Heilbronner qui faisait un stage dans ma SAS ne me l'ait plus tard rappelé, que Jacques Chirac, qui commandait un peloton de chars dans un secteur voisin, avait été présent au fameux discours de Mostaganem où le Général avait pour la première fois lâché « Vive l'Algérie française ! ». Lorsque Jacques Chirac fit, les 17 et 18 juillet 1996, une visite officielle d'Etat à Brazzaville où j'étais Ambassadeur, il me confirma avoir été présent à ce discours qui déclencha l'enthousiasme et confirma la lueur d'espoir qu'apportait le retour du Général de Gaulle. Les exactions de l'OAS nous firent prendre, par la suite, la même position sur la capacité du Général de Gaulle qui était le seul à pouvoir nous sortir du borbier algérien et explique encore aujourd'hui le ressentiment que beaucoup lui vouent, notamment parmi les militaires.

Je note avec amusement que Jacques CHIRAC avait reçu la Croix de la Valeur militaire... comme Jean-Marie LE PEN, devenu plus tard son adversaire favori.

Jacques Chirac, sorti de l'ENA au Conseil d'Etat, entame sa carrière politique au cabinet de Georges Pompidou puis

comme député de la Corrèze et enfin comme secrétaire d'Etat à l'Emploi, ce qui lui donne l'occasion de négocier en mai 1968 les fameux accords de Matignon. Ministre de l'Agriculture de Pierre Messmer en 1972 puis ministre de l'Intérieur lorsque meurt le Président Pompidou en 1974, il est nommé Premier Ministre par le Président Valéry Giscard d'Estaing pour qui il a fait campagne lorsque celui-ci est élu en 1974. Après le fameux appel de Cochin, Jacques Chirac fonde le RPR en 1977 et bat Michel d'Ornano, le candidat de Valéry Giscard d'Estaing, à la Mairie de Paris.

Comme le souligne Guillaume Perrault dans le Figaro, la Mairie de Paris où il resta jusqu'en 1993 fut à la fois son QG et son tremplin dans la conquête du pouvoir et l'on comprend qu'elle suscite encore tant de rivalités

Pour ma part, intégré au Quai d'Orsay en 1958, après avoir servi à Madagascar puis au Congo Brazzaville au moment des indépendances, je me trouve à la direction des Nations Unies de 1963 à 1967. Je suis nommé conseiller d'ambassade au Nigéria pendant la crise du Biafra et au Chili, au temps d'Allende. Je sers là avec René de Saint-Léger, ancien conseiller diplomatique du Général de Gaulle et Bernard de Menthon. Je suis auprès de René de Saint-Léger, devenu ministre plénipotentiaire chargé des affaires d'Amérique, rédacteur pays andins, puis sous-directeur d'Amérique latine, cela entre 1973 et 1980.

Je garde de cette période de sept années passées à Paris dans l'appartement assez vaste que nous avons acheté en 1973 pour élever nos trois enfants, un excellent souvenir. L'Amérique latine était à l'honneur, d'abord le Chili, d'où nous venions, avec ses nombreux réfugiés dont nous avons fréquenté les plus en vue, ensuite les dictatures militaires avec l'Uruguay et surtout l'Argentine jamais guérie du fascisme péroniste, et Cuba dont les menées en Afrique mettaient sur les dents nos services spécialisés. Le Venezuela et son pétrole faisaient de Paris la capitale des conférences

sur l'énergie dont l'Agence fut créée à cette époque.

Valéry Giscard d'Estaing et son épouse ainsi que Raymond Barre donnaient de la France une image prestigieuse de classe et compétence. La Maison de l'Amérique latine et son Président, le comte Robert de Billy, offraient un lieu exceptionnel de rencontre où se retrouvaient avec les milieux politiques et d'affaires, tous les ambassadeurs français ou étrangers, partants ou arrivants.

Après Michel Debré en 1968, Maurice Schumann en 1969, Michel Jobert en 1973, trois ministres des Affaires étrangères se succédèrent pendant le septennat de Valéry



Jacques Chirac à Brazzaville 1996

Claude Cheysson et Roland Dumas le seront pour le président Mitterrand qui défilait alors sous les fenêtres du Quai d'Orsay pour condamner la politique laxiste de la France en matière de droits de l'homme.

Raymond Césaire †

LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ EN 2020 : BILAN ET PERSPECTIVES

Le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit des jeunes ultramarins, de 16 à 25 ans, éloignés du marché de l'emploi et des entreprises.

Ce dispositif permet d'apporter une réponse ciblée au chômage, à la désocialisation, à l'illettrisme et aux besoins en qualification dans les Outre-mer.

Déployé en Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, ainsi qu'à Périgueux avec un centre dédié à la mobilité et à la formation, le SMA est désormais en mesure d'accueillir 6.000 bénéficiaires chaque année.

Le SMA, un pilier de la politique des outre-mers.

Créé en 1961, le SMA a pour mission l'insertion de jeunes ultramarins, volontaires, en recherche de sens, de développement, souvent en situation d'impasse ou en voie de marginalisation. Ces volontaires sous statut militaire contribuent également à la mise en valeur des outre-mers par des chantiers pratiques externes au profit de l'État, des collectivités ou des associations reconnues d'intérêt public. Par ailleurs, les unités du SMA constituent une ca-

pacité permanente d'intervention dans le cadre de plans d'urgence et de secours, sous les ordres des commandants supérieurs de zone (chikungunya, algues Sargasses, plan Cyclone, etc.).

Au service de l'insertion des jeunes par la formation citoyenne et professionnelle.

Annuellement, le SMA recrute en moyenne **près de 50% de stagiaires n'ayant aucun diplôme de niveau 3 (CAP, BEP)**. Par ailleurs, **environ 40% des jeunes recrues stagiaires sont détectées comme illettrés** selon la catégorisation de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). S'appuyant sur un encadrement de 1 125 militaires et civils, le SMA propose donc, sous statut de volontaire dans les armées, un parcours complet pour développer et renforcer les compétences sociales et professionnelles des bénéficiaires. **Il est articulé autour d'une formation militaire initiale, d'une remise à niveau dans les savoirs de base, d'une éducation citoyenne, d'une formation Sauveteur secouriste au travail et d'une formation professionnelle qualifiante ou certifiante.** Ce parcours est notamment sanctionné par un Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion et complété par l'obtention du **permis de conduire**.

La contribution du SMA à la sécurité et à la défense opérationnelle des territoires ultramarins

En cas de catastrophe naturelle ou sanitaire, voire d'appui à la mise en œuvre de la défense opérationnelle du territoire, sur demande des autorités de l'Etat, les unités du SMA peuvent être mises à disposition du Commandement supérieur de zone (Comsup) du département ou territoire concerné. Le SMA fournit des moyens humains instruits et entraînés ainsi que des matériels mobilisables pour participer à la sauvegarde des populations, au rétablissement des infrastructures vitales, etc.

Parmi quelques exemples concrets récents, les missions de ravitaillement, de déblaiement ou encore d'ouverture de voies routières post-cyclones IRMA et MARIA dans les Antilles (automne 2017) ou encore la prévention sanitaire liée à la dengue à La Réunion (été 2018) ont permis de mettre en pratique et en valeur le savoir-faire des volontaires, tous détenteurs du certificat Sauveteur Secouriste au travail. Au total, ce sont plus de 800 jeunes et cadres qui ont été mobilisés sur ces missions. Plus globalement, tous les jeunes accueillis dans les régiments du SMA sont sensibilisés aux risques spécifiques sur leur territoire et aux réactions à avoir en cas de catastrophe naturelle.

Ainsi, par cette sensibilisation et la formation citoyenne comprise dans le projet pédagogique, **le SMA est un promoteur et un acteur important de résilience dans les Outre-mer.**

Recrutement ciblé, formation globale et insertion personnalisée caractérisent ce parcours qui s'appuie sur des partenariats menés avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat (Pôle Emploi, l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité, etc.), l'Europe, les organismes socioprofessionnels et les entreprises métropolitaines mais surtout avec le tissu économique ultramarin puisque 3 jeunes sur 4 sont insérés localement.

En 2019, ce sont environ 5.760 jeunes qui ont fait le choix du SMA, ce qui correspond à l'atteinte de 96% de l'objectif politique fixé. Près de 80% d'entre eux ont été insérés soit dans l'emploi (durable pour 6 volontaires stagiaires sur 10), soit en poursuite de formation qualifiante, notamment en privilégiant l'alternance et l'apprentissage. **Ces jeunes volontaires, dont les formations humaines et techniques s'adaptent au marché local de l'emploi, participent à améliorer les compétences disponibles localement et à réduire ainsi les inégalités territoriales.**

BILAN :

Depuis sa création, le SMA a accueilli environ 145.000 jeunes, avec une ouverture aux jeunes femmes depuis la suspension de la conscription. Elles représentent désormais près de 30% des volontaires qui s'engagent au SMA.

Par sa méthode et ses résultats, le SMA est donc une composante structurante, reconnue et appréciée des territoires ultramarins. En métropole où son modèle sert de référence à d'autres dispositifs tels que l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE - 2005) ou le Service militaire volontaire (SMV - 2015).

PERSPECTIVES : en mouvement vers un nouveau modèle

Depuis 2018, date où l'objectif de 6.000 bénéficiaires a été atteint après huit années d'efforts soutenus, **le SMA doit asoir la qualité du parcours proposé à chaque jeune volontaire. Le projet « SMA 2025 » s'articule ainsi autour de quatre axes :**

Développer l'employabilité initiale des jeunes par le renforcement de leurs compétences individuelles.

Renforcer la qualité du parcours pour une efficacité durable tant au niveau personnel (autonomie, responsabilité, citoyenneté) que professionnel (acquisition de compétences recherchées et adaptées au marché de l'emploi).

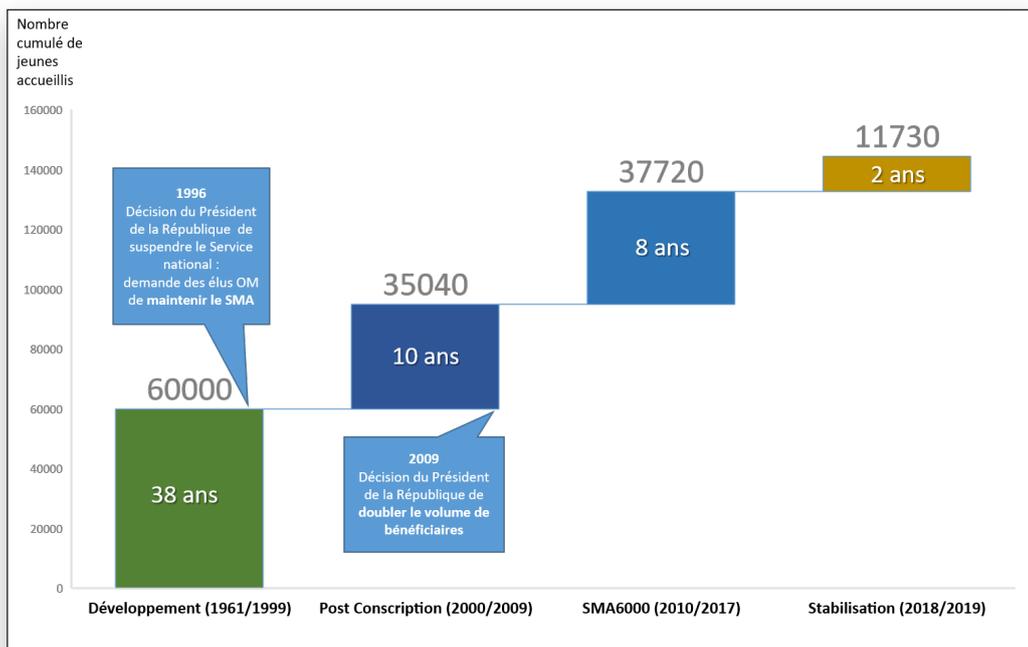
Engager le virage du numérique dans les formations avec des outils pédagogiques adaptés.

Amplifier le rôle de plateforme locale de chaque régiment. Les sept régiments du SMA constituent autant de lieux de vie communautaire pour une grande partie des jeunes en difficulté de chaque territoire¹ ; à ce titre, les régiments constituent autant de plateformes identifiées et permanentes sur lesquelles doivent pouvoir collaborer, voire s'appuyer tous les acteurs de l'inclusion des jeunes ultramarins.

Dix expérimentations structurantes sont menées :

1. Développer le rôle de « SAS » de **préparation à**

1 8 à 20% d'une classe d'âge annuelle, selon les territoires, sont bénéficiaires d'un parcours au SMA.



l'**alternance** du SMA et favoriser l'intégration directement en deuxième année des jeunes ayant acquis le niveau de compétences nécessaire.

- Renforcer l'**accompagnement médico-psycho-social (AMPS) individualisé** des jeunes du SMA afin de lever les freins à leur insertion socioprofessionnelle. Pour cette mission, le SMA a obtenu le financement de nouveaux postes de psychologues et d'assistantes sociales.
- Lancer le programme **SMA inter Outre-mer** visant à développer la mobilité inter-outre-mer des volontaires.
- Expérimenter un dispositif de « **cadets citoyens** » à Mayotte et en Guyane au profit d'un public mineur français ou étranger en cours d'acquisition de la nationalité française.
- Valoriser le **bénéfice social et économique du SMA** en mesurant le devenir des jeunes jusqu'à deux ans après leur sortie.
- Inscrire le SMA dans une dynamique de **formation qualifiante** (certification et titre professionnels) susceptible d'améliorer durablement l'accès des jeunes à l'emploi.
- Inclure le SMA dans la révolution **numérique** en cours : métiers, pédagogie, environnement².
- Faire acquérir le réflexe « **plate-forme SMA** » dans

les territoires afin de renforcer la coordination et la collaboration des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi, voire également de la santé publique (AMPS).

- Renforcer l'employabilité durable des jeunes en inscrivant la formation au SMA dans une **approche par compétences (APC)**³.
- Accroître les capacités d'accueil et de formation du RSMA de Nouvelle-Calédonie pour **80 jeunes supplémentaires**.

En 2020, riche des retours d'expérience, le projet initial sera ainsi consolidé. S'appuyant sur une ingénierie de formation réarticulée, construite avec les principaux acteurs et au regard des réalités de chaque territoire (démographie, axes de développement économique, etc.), ce projet sera décliné progressivement dans tous les régiments.

Ainsi, près de soixante années après sa mise en place, **le SMA conserve toujours son ADN** de service militaire au profit des jeunes ultramarins et de leurs territoires. **Phase après phase, il a su s'adapter en anticipant les enjeux** locaux à relever tout en s'inscrivant dans les politiques publiques. **La nature militaire de ce dispositif a ainsi permis aux générations successives de se forger en tant que citoyens français aptes à prendre en main leur avenir.**

Sur internet :

www.le-sma.com #SMA2025 @SMA_Outremer

² Plan pour l'inclusion numérique, Président de la République, juillet 2017.

³ 2^e axe : Edifier une société de compétence, Le grand plan d'investissement 2018-2022, Premier ministre, septembre 2017. « Parcours emploi compétences », Rapport JM Borello à la ministre du Travail, 16 janvier 2018.

LA GEOPOLITIQUE DU MONDE CHANGE



Olivier Stirn avec le Président Léopold Sédar Senghor

Plus que jamais le monde se construit autour de grands ensembles qui seuls ont les capacités décisives de développement économique d'un continent et offrent, par leur taille, les garanties d'épanouissement et de sécurité pour leurs populations. Les Africains l'ont compris et s'organisent au sein des différentes structures régionales couvrant l'ensemble des besoins des hommes et des nations.

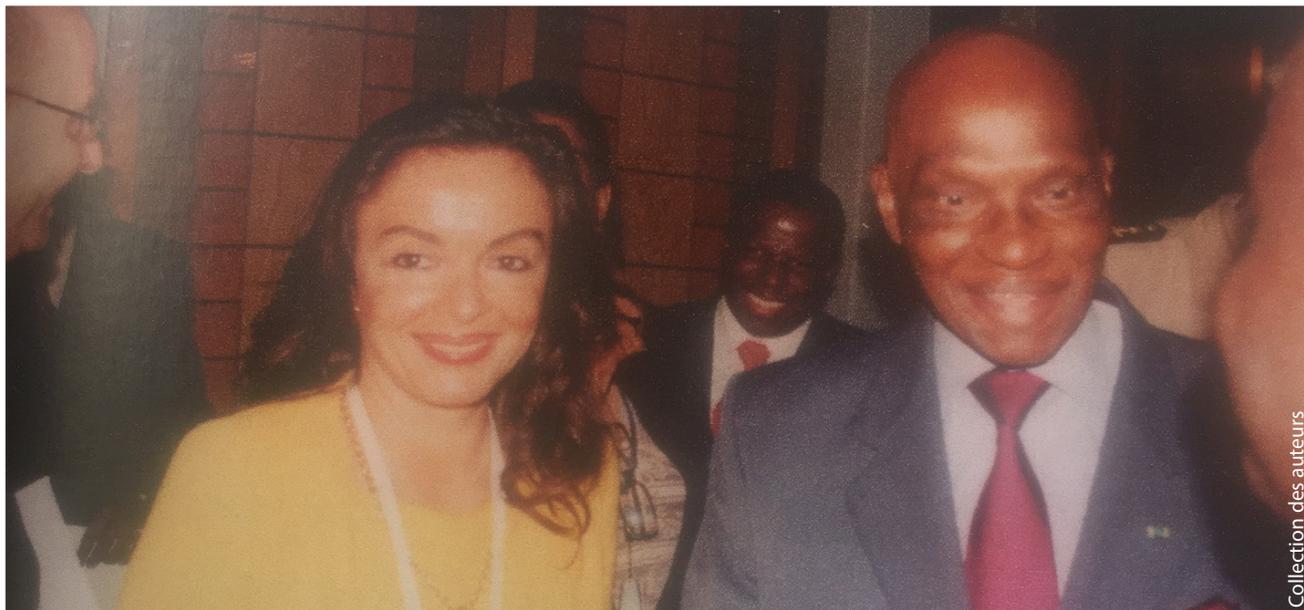
Olivier et moi avons la certitude, fondée sur nos expériences différentes et complémentaires, que le continent africain est désormais entré dans la phase décisive de sa construction comme future grande puissance mondiale. Ce n'est pas une formule facile mais la réalité encore trop ignorée. Ainsi, sur la base d'une relation d'égal à égal, nous devons accélérer ce formidable mouvement, l'intégration économique et commerciale du continent noir dont le défi principal pour les deux prochaines décennies est d'ajuster sa croissance économique à sa croissance démographique.

Le besoin premier massif est celui des infrastructures : accès à l'énergie, accès à l'eau potable, ports, routes, ponts, aéroports, hôpitaux, écoles, universités. Cela nécessite des investissements considérables mais représente des opportunités de croissance importantes pour nos géants du CAC 40 et nos PME.

Pour bâtir ces nouvelles pyramides, il convient de « dérisquer l'Afrique » comme le dit fort bien Etienne Giro, le Président délégué du CIAN, et pour cela accepter le même retour sur investissement de 10% et non d'au moins 15% comme cela est le cas en Afrique car la prime de risque y est plus élevée que partout ailleurs sur la planète. Nos bailleurs de fonds publics et privés, nos entreprises championnes dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, du BTP savent le faire et la Banque mondiale offre les garanties et contre-garanties qui sécurisent l'ensemble de ces acteurs financiers et industriels.

La France comme d'autres pays a raison de demander





Evelyne Stirn avec le Président Abdoulaye Wade

des efforts croissants en matière de bonne gouvernance, de meilleur environnement juridique, de sécurité financière et fiscale, de stabilité politique.

L' Afrique constitue une opportunité industrielle et commerciale inouïe par la taille de son marché, la richesse de son sous-sol, la puissance de ses fleuves, son patrimoine forestier infini, ses terres agricoles qui, exploitées avec raison, nourriront le continent.

La ressource humaine, levier essentiel de la construction des nations, est présente, nombreuse, diverse mais il faut la former car pour l'instant seuls 10% des Africains accèdent à l'enseignement supérieur et 2% à la formation professionnelle. Imaginez alors la puissance future de ce vivier de ressources humaines, de talents en jachère ! Il convient que nos grandes écoles européennes y multiplient leurs campus, que « recherche et développement » se renforce afin que des brevets mondiaux soient déposés pour construire les futurs géants industriels et technologiques africains.

Les fonds de private equity se multiplient sur le continent et doivent regarder aussi l'Afrique francophone. Saluons à cet égard notre politique d'assistance militaire dans le combat contre le terrorisme islamiste car les investisseurs ont aussi besoin de sécurité et de stabilité politique.

Pensons l'Afrique, prenons le temps de la penser non au travers des clichés inacceptables que certains diffusent

mais telle qu'elle est et qu'elle se donne à connaître à ceux qui la respectent : histoire millénaire, culture orale riche et diverse, art de portée universelle, spiritualité partagée et profonde. L'intellectuel camerounais Achille Mbembe parle ainsi de sa terre : « l'Afrique est le pays natal de l'humanité, c'est une puissance en réserve qui ne demande qu'à être réenchantée, libérée »

Qui peut prétendre que la France, l'Europe puissent se détourner de ce géant ? Qui peut ignorer le trésor que représente la francophonie ? 800 millions de francophones dans le monde dont 85% vivent en Afrique, ce lien du verbe qui nous unit dès la naissance par la langue bien sûr mais aussi par la pensée, une histoire commune, riche, diverse inscrite dans nos mémoires et nos cultures.

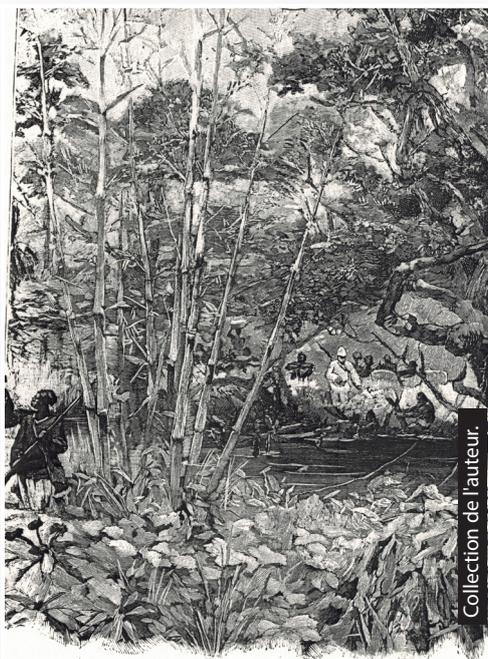
Nous sommes tous deux convaincus que ce continent sera celui du 21ème siècle. Nos destins sont liés et l'Eurafrrique est désormais un pilier essentiel de l'équilibre géopolitique mondial. Prenons notre part de ce défi et de cette chance. Travailler avec les Africains c'est rebâtir, réparer, réunir des hommes et des peuples blessés mais tournés vers le temps de l'histoire qui devient celui de cette terre de feu dont l'énergie et l'espérance nourrissent notre désir d'accomplissement.

*Evelyne STIRN, avocat international
Olivier STIRN, ancien ministre, député honoraire*

*« L'éveil décisif de l'Afrique, il n'y a pas d'autre choix
que l'espérance »
Éditions l'Harmattan*

*EXPLORATIONS EN AFRIQUE CENTRALE (1790-1930)
APPORTS DES EXPLORATEURS À LA CONNAISSANCE DU MILIEU
et
AU CŒUR DU CONTINENT AFRICAIN, CARTES ET ITINÉRAIRES
D'EXPLORATIONS (XIXE-DEBUT XXE)*

Dans une période où l'on croit qu'avec la conquête spatiale, les moyens aériens, les satellites, les radars, jusqu'aux drones, l'on a du mal à imaginer qu'il y a moins de deux siècles une grande partie de l'intérieur du continent africain demeurait inconnue des Européens et a fortiori qu'il y a peu, il existait encore des zones sinon inaccessibles, du moins ignorées ou imparfaitement connues, à l'écart de la mondialisation. L'embouchure du Congo avait été reconnue dès 1485, mais tout restait à faire concernant son cours. Comme pour le Nil, sa source était attribuée à des lacs tel le mythique lac Liba. Les contours de l'Afrique furent dessinés dès 1500. Il fallut de nombreuses années et de nombreuses expéditions, souvent audacieuses, parfois périlleuses, répondant à des motivations diverses dont l'examen se révèle fort intéressant et riche d'enseignements sur les comportements humains, pour comprendre, par approches successives à partir de la périphérie, la structure du continent.



Mission Maistre en 1892 Sur les rives de la Nana

caravanières traversant le Sahara furent également utilisées par les missions Denham (1823), Barth (1849), Nachtigal (1869), mais elles se heurtèrent à la barrière constituée par les Sultanats islamisés du Sahel qui effectuaient chaque année des razzias aux dépens des peuplades animistes du centre de l'Afrique. La voie australe vers le nord empruntée par Livingstone fut ardue. Celle, à partir de Zanzibar et de l'Afrique orientale s'avéra un succès pour Stanley qui, en 1877, réussit à descendre le fleuve Congo dont il révéla l'importance du bassin.

On aurait pu traiter de cette histoire des explorations en Afrique centrale à partir des voies d'accès.

Mais très vite, l'ordre chronologique prévalut, s'avérant indispensable pour rendre compte de ce qui rapidement deviendra l'expansion coloniale, les ambitions et conflits d'intérêt, la mêlée ou « scramble », la confusion entre

Après les Portugais, Espagnols, Hollandais, les explorateurs du continent africain furent essentiellement des Anglais, Allemands, Français, Belges, Italiens, presque tous d'Europe occidentale. Ils étaient curieux, avides d'aventures et de découvertes. Rares étaient ceux qui, comme René Caillié, allaient au bout d'un rêve comme Tombouctou, en cherchant tout simplement une reconnaissance. La Grande-Bretagne, à la recherche de nouveaux marchés, envoya rapidement des étrangers en mission. Plusieurs voies d'accès vers l'Afrique furent expérimentées. Après les Portugais, les Anglais (Tuckey) échouèrent à remonter les redoutables chutes du Congo, les fameuses « Falls ». Moins imposantes mais dans un environnement désertique, les cataractes se succédant sur le Nil retardèrent la pénétration. Les voies d'accès



Caravane de manoeuvres et porteurs entre Bouca et Fort Crampel RCA

« terre inconnue » et « terre inhabitée ». Les rivalités européennes, en périodes tourmentées, se transposèrent en

Afrique. Chacun chercha à s'approprier un lot en limitant celui de ses voisins.

La visée recherchée dans cet ouvrage n'est pas de relater les péripéties coloniales qui relèvent d'une approche historique mais plutôt de glaner dans les expéditions militaires ou purement scientifiques, voire personnelles (Duc d'Uzès), aiguillonnées par un esprit d'inventaire et de découverte d'un patrimoine inconnu (G. Schweinfurth, G. Nachtigal, W. Junker, J. Dybowski, J. Tilho, L. Brustier ...), ce qui a été apporté à la connaissance d'une part non encore inventoriée d'un continent de notre globe, l'Afrique centrale, son milieu naturel, physique et humain, dans une période donnée (1790-1830) soit un peu plus d'un siècle, ce qui au regard de l'Histoire, est peu, mais beaucoup au regard de l'inscription dans le mouvement du monde.

Cette étude de 351 pages est issue d'une double approche : collecte minutieuse de multiples informations dans les archives de la Bibliothèque Nationale, de la Société de Géographie et de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, dans le fonds des archives militaires de Vincennes, recension de témoignages personnels de chercheurs et voyageurs dans ces contrées reculées, consultation de documents cartographiques anciens et récents, pour une part, et pour l'autre part, travail professionnel, pendant plus de 20 ans, sous l'égide de l'ORSTOM-IRD, de prospection de terrain et de cartographie détaillée en République Centrafricaine. Double connaissance, livresque versus réelle, des zones décrites et parcourues. J'avais l'avantage de pouvoir confronter les témoignages



Ngaoundéré RCA cavaliers caparaçonnés

de mes prédécesseurs explorateurs à la vérité-terrain que j'observais de visu dans les années 70-80, en sillonnant, à l'époque sans danger, les pistes d'un pays, le Centrafrique, grand comme la France et le Bénélux. L'examen des itinéraires d'exploration, les choix de trajets et les repentirs, la lecture des rapports de mission, de journaux de route, de la correspondance personnelle ou administrative de

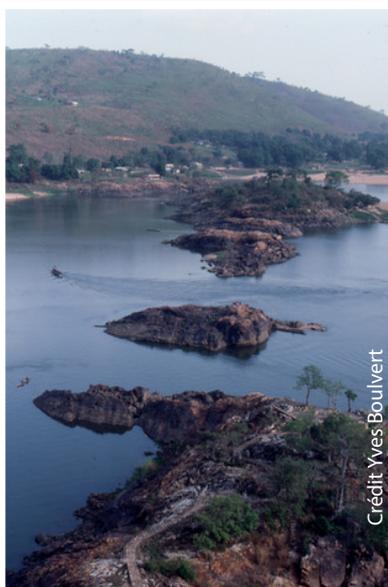
ces pionniers s'est vue éclairée, infirmée ou confirmée, par la connaissance personnelle que j'avais des lieux parcourus, des rivières rencontrées, des villages déplacés, des toponymies élucidées, etc. Tout devenait signifiant en passant par le prisme de ce double regard et de cette double expérience.

Outre plus de mille notes infrapaginales, essentiellement références bibliographiques, cet ouvrage est doté de trois index, le premier recense les noms propres, le deuxième les noms géographiques, le troisième index traite, à partir de mots-clés, de la variété des sujets abordés que ce soit le milieu naturel (climat, végétation, faune, hydrographie, relief, roches ...) ou humain (ethnies, croyances, esclavage, élevage, agriculture, artisanat...). Il est assorti d'un fascicule de 63 cartes régionales et itinéraires d'explorations. Ce travail se veut plus qu'une relation d'expériences multiformes et d'aventures collectives ou individuelles au centre de l'Afrique, une somme d'observations et de données vécues et éprouvées, parfois anecdotiques, souvent utiles à la connaissance des lieux traversés et des ressources mentionnées, nécessaires à titre comparatif pour mieux comprendre le présent et s'inscrire dans l'avenir. Il peut en outre, être, sous sa forme numérique, d'un accès facile pour les chercheurs et étudiants africains désireux de glaner des informations sur les recherches, nombreuses, qui ont été faites dans leurs pays.

Yves BOULVERT

Directeur de Recherche IRD/ex ORSTOM e.r.
Membre titulaire de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer
IRD, Base Horizon, 2019

Lien en accès libre : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers19-06/010076007.pdf



Explorations Rapides de Bangui en basses eaux RCA

citéco

Cité de l'Économie



Crédit Florelle Chapelle



Crédit Florelle Chapelle

Citéco, la Cité de l'Économie, a ouvert ses portes le 14 juin 2019 dans l'Hôtel Gaillard qui se situe dans le 17^e arrondissement à Paris près du Parc Monceau. Emile Gaillard, régent de la Banque de France et grand collectionneur d'art décide de faire bâtir un hôtel particulier pour mettre en valeur ses collections de tableaux et objets d'art. Il achète un terrain en 1878 et charge l'architecte Victor Jules Février de lui édifier une demeure qui s'inspire des châteaux de Gien et de Blois.

Cette exposition de 2400 m² a pour ambition de ne pas limiter l'économie à des spécialistes mais de permettre à tout un chacun d'en comprendre le fondement car elle conditionne notre vie quotidienne. Elle présente mécanismes et débats économiques, monétaires et financiers de manière éducative et originale, humoristique, ludique et interactive. Par exemple : jeux, manipulations, fablabs, vidéo et multimédia.

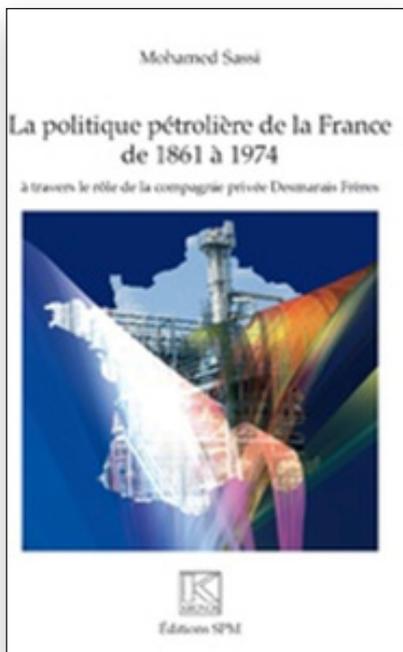
Premier musée de l'Économie en Europe, on ne peut que souhaiter à Citéco qui allie beauté et connaissance d'attirer de nombreux visiteurs pour un divertissement de haute qualité.

Florelle Chapelle



Lu chez le libraire et dans le CarASOM

La politique pétrolière de la France de 1861 à 1974 : à travers le rôle de la compagnie privée Desmarais Frères



Mohamed Sassi
Editions SPM, 2018

L'approche de Mohamed Sassi, professeur d'histoire économique contemporaine à l'Université de Tunis, a pour originalité de faire revivre l'histoire d'un groupe familial français, Desmarais Frères, à travers le développement de la politique pétrolière de la France. Cette perspective est intéressante, car elle fait ressortir le dynamisme d'une famille très entreprenante à travers plusieurs générations, en contrepoint de l'interventionnisme croissant de l'État dans un secteur jugé stratégique.

Dominique Barjot, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, note en effet dans sa préface que l'ouvrage met l'accent sur l'originalité de la politique pétrolière française et sur la subsistance paradoxale de l'entreprise familiale dans le secteur pétrolier.

L'analyse développée par l'auteur, qui s'étend sur plus d'un siècle, souligne les interactions constantes entre les choix effectués par l'entreprise et l'évolution de son environnement. L'auteur définit trois périodes dans la vie de Desmarais Frères : 1861-1918, avec l'émergence de l'entreprise dans un environnement hostile, 1919-1945, où se développe la politique pétrolière de la France, et 1945-1965, qui voit l'absorption de Desmarais Frères par Total.

Pour chacune de ces trois périodes, l'auteur analyse en profondeur l'environnement de l'entreprise et la prise de conscience -tardive- du gouvernement français du caractère stratégique du pétrole, qui ne voyait alors dans ce produit et ses dérivés qu'une assiette fiscale d'ailleurs -déjà- très taxée.

Ce n'est en effet que lors de la première guerre mondiale que le gouvernement, pris de cours par la baisse des stocks de carburants et l'absence d'industrie du raffinage sur son sol, a commencé à prendre les premières mesures pour faire face à la pénurie de carburants. La dépendance à l'égard des États-Unis était entière pour l'approvisionnement en produits raffinés et, mis à part la petite production de Pechelbronn en Alsace, aucun gisement d'hydrocarbures n'était exploité sur le territoire national.

Dès le début de cette période, Desmarais Frères, issu de manière inattendue d'une entreprise de joaillerie, se lance dans le courtage d'anglais et le commerce d'oléagineux, puis, avec une brillante intuition, dans l'importation d'huiles minérales, qu'il va raffiner dans deux sites qu'il construit au Havre et à Blaye. Si, à l'origine, il s'agissait de produire du pétrole lampant pour les lampes à huile, le raffinage de pétrole et l'importation de produits raffinés a pris une certaine ampleur avec le développement de la motorisation, si bien que Desmarais Frères a recherché des alliances lui permettant de s'approvisionner dans d'autres pays producteurs, comme la Roumanie. La compétition sur le sol français était alors dominée par les anglo-saxons Shell et Esso.

Une opportunité née des conséquences de la première guerre mondiale va lui permettre de s'associer à ce qui allait devenir le groupe Total, issu de la Compagnie Française des Pétroles (CFP), créée en 1924. La France avait en effet reçu, par le Traité de San Remo (1920), 25 % des actifs détenus par la Deutsche Bank dans la Turkish Petroleum Company, dont elle a confié la gestion à la CFP spécialement créée à cet effet. Desmarais Frères va ainsi devenir un partenaire majeur dans la CFP, puis dans la Compagnie Française de Raffinage (CFR), créée pour raffiner sur le sol français les produits bruts en Mésopotamie.

C'est le véritable lancement de la politique pétrolière française qui résistera à la seconde guerre mondiale, tout comme Desmarais Frères, malgré la destruction d'une grande partie de ses installations par les bom-

bardements. L'entreprise, forte de sa bonne santé financière acquise grâce à ses actifs d'exploration-production à l'étranger, va reprendre sa course au développement, et lancer la marque Azur qui va être distribuée dans de nombreuses stations-services.

Les années soixante verront, avec l'essor de la consommation de carburants, une croissance exceptionnelle, accompagnée d'une concurrence accrue et de la recherche, par les multiples acteurs notamment dans la distribution, de la taille critique et de la baisse des coûts.

Desmarais Frères, qui conservera sa structure familiale jusqu'au bout, n'échappera pas à ces mouvements de consolidation. La fusion avec Total, préparée plusieurs années à l'avance, se réalisera en 1965, alors que le marché international est secoué par les premières indépendances des pays producteurs et la création de l'OPEP (1960), tandis que le territoire national voit la construction de nombreuses raffineries et la mise à disposition des consommateurs de plus de 40 000 stations-services.

Cette fusion, nous dit l'auteur, a été une réussite. Le groupe Total n'était du reste pas au terme de ses évolutions et réorganisations, l'environnement international conduisant les majors pétroliers à une nouvelle consolidation à la fin du 20ème siècle, avec notamment la fusion des trois groupes Total, Petrofina et Elf Aquitaine.

Dans cet univers de géants, le récit de la progression de Desmarais Frères, modeste entreprise familiale, correspond à un stade du développement économique de la France, dominé par l'interventionnisme croissant de l'État et l'économie mixte (l'État disposait de 35% du capital de Total), mais permettant toutefois l'émergence d'entreprises moyennes, caractérisées par un dynamisme habile à tirer parti des

opportunités, un savoir-faire s'adaptant aux nouvelles technologies et un management efficace.

Hubert Loiseleur des Longchamps

Rivage de la colère



Caroline Laurent
Escales, 2020

Ce roman commence par une carte : celle de l'archipel des Chagos, à quelque 2500 kilomètres au nord-est de l'île Maurice ; l'archipel qui comprend Diego Garcia et sa base américaine ; celui dont la souveraineté est revendiquée par Maurice et dont un avis consultatif de la Cour de justice internationale de La Haye, en date du 25 février 2019, a dit que son administration par le Royaume-Uni devait « rapidement » prendre fin, sans fixer de délai.

Caroline Laurent, jeune femme franco-mauricienne, ne raconte pas toute l'histoire compliquée de Diego Garcia, composante du Territoire britannique de l'Océan Indien qui réunit en 1965 des possessions éparses et fut administré depuis les

Seychelles, jusqu'à l'indépendance de celles-ci, en 1976. Elle ne souligne pas le paradoxe qu'il y a, pour les très anticolonialistes États-Unis, à occuper, jusqu'en 2036, une base située sur la dernière création coloniale du Royaume-Uni, ce « Territoire britannique » qu'on dirait créé pour la circonstance. Mais, parce que Diégo Garcia fut vidé de ses habitants pour faire place aux militaires américains, l'île Maurice l'ayant abandonné aux Britanniques en échange 3 millions de livres sterling, l'auteure romance une douloureuse histoire familiale.

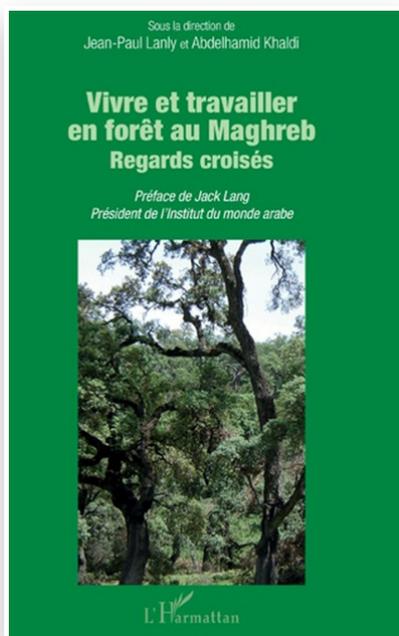
Rivages de la colère donne la parole à Joséphin Neymorin, fils naturel d'une « îlienne » à peau foncée, Marie Ladouceur, et du créole Gabriel Neymorin, un Mauricien venu seconder l'administrateur colonial de Diego Garcia en 1967. Joséphin raconte la séparation forcée de ses parents lors de l'évacuation des populations autochtones, leurs retrouvailles à Maurice, bien des années plus tard, leur nostalgie du sol où ils se sont aimés malgré leurs différences culturelles et sociales. Nommément désignés, quelques personnages bien réels apparaissent dans cette fiction : sir Seewoosagur Ramgoolam, à la tête de Maurice après l'indépendance ; Gaëtan Duval, grande figure politique de l'île ; le journaliste américain David Ottaway, qui s'intéressa un temps à l'imbroglio de Diego Garcia. Mais l'essentiel du roman n'est pas là. « Est-ce qu'ils reconnaissent la beauté de leur île, au moins ? Sa pureté ? Sa fragilité ? », se demande Gabriel Neymorin. Telle que la question est posée, on ne sait pas si elle concerne les occupants américains de la base ou les anciens habitants. Gabriel, en tout cas, a des souvenirs précis : la plage, « les vapeurs de coprah chargées d'iode ».

Les beautés de l'île Maurice ne sont pas omises, même si celle-ci est une terre d'exil pour les Chagossiens. Le lecteur qui connaît les lieux retrouve avec plaisir les nénuphars de

Pamplemousses et le parler « franco-mauricien » dont l'auteur a l'habileté de parsemer les dialogues. Ce roman inspiré par une curiosité de l'histoire postcoloniale trouve parfaitement sa place aux éditions des Escales, maison du groupe Editis qui veut « inviter au voyage par le seul pouvoir des mots ».

Jean de La Guérvrière

Vivre et travailler en forêt au Maghreb : regards croisés



*Jean-Paul Lanly et
Abdelhamid Khaldi
L'Harmattan, 2019*

Cet ouvrage récent se décompose en 2 parties très différentes.

1 - Une partie consacrée au rapport de l'homme et de la forêt de la préhistoire à nos jours au Maghreb.

2 - L'autre partie est un recueil de témoignages de forestiers maghrébins et français sur leur vécu profes-

sionnel dans les pays ayant été sous influence française que ce soit sous forme coloniale (Algérie) ou protectorat (Maroc et Tunisie)

1ère partie

Dans cette partie, la plus intéressante, un tableau schématise l'évolution du climat de -13 000 BP (before present) au 17ème siècle des espèces forestières, et de la structuration de la végétation.

Dès - 3000 BP les descriptions des forêts se retrouvent dans les écrits Phéniciens. La mise en valeur agricole par les carthaginois est décrite, de façon très détaillée, par Magon le carthaginois, dans une encyclopédie agricole en 28 volumes. On note déjà, dans ses descriptions, que de vastes étendues sont dépourvues de forêts car les sols y sont trop argileux. C'est pendant cette période qu'apparaît la culture de l'olivier, du genévrier et du blé

Pour pouvoir maîtriser l'eau, de gigantesques barrages furent construits et des cultures en terrasses aménagées.

C'est l'époque où le Maghreb est « le grenier de Rome ».

Avec la fin de la période romaine et l'invasion des VANDALES apparaissent des famines dont celle de 488.

La période Byzantine, qui succède aux vandales en 533, et jusqu'au 7ème siècle, où commence la conquête arabe, avec la fondation de Kerouan, s'accompagne de résistances berbères menées par Kosaïda à Taza et la reine «La Kahina des Aurès» qui fait «couper partout les arbres de Tripoli à Tanger» pour prévenir le retour des arabes.

Les arabes agiront sur la forêt pour développer la plantation des oliviers mais les forêts sont en par-

tie détruites pour fournir du bois de chauffage et des produits tannants pour les très riches villes de Marrakech, Fes et Salé.

Dès lors, la production intensive de charbon de bois, les nomades et le parcours déréglé des chèvres, entraînent un recul important des massifs boisés.

LA DOMINATION OTOMANE

Les frères Barberousse sont nommés par les sultans «gouverneurs». Ils divisent le Maghreb en 3 pachaliks (Algérie, Tunisie et Lybie). Cette organisation durera jusqu'en 1590 et sera remplacée par les Beys, qui offriront l'hospitalité à 80 000 Morisques chassés d'Espagne lors de la Reconstitution. Ceux-ci amèneront avec eux des apports technologiques «modernes» pour l'agriculture héritées de l'agronome andalou Iben-el-Awan, qui porteront préjudice au boisement naturel mais sauveront le pays de la famine.

LES FORETS SOUS L'ADMINISTRATION FRANCAISE

ALGERIE

Entre le traité de la TAFNA en 1837 et 1847 lors de la capitulation de l'émir Abdel Kader, la politique menée par le général Bugeaud pour vaincre la résistance Kabyle fut une politique de «la terre brûlée».

Il faut attendre Camille de Regnault de Lannoy de Bissy, ingénieur des ponts et chaussées qui crée le 1er reboisement et l'arboretum Ain Naja ainsi que la découverte du sapin de Numidie pour que l'administration prenne conscience de la valeur forestière.

Le code forestier français de 1827 est appliqué en Algérie mais ne tient aucunement compte des habitudes de vie des populations locales.

En 1860, Violard ingénieur général des forêts écrit «le déboisement s'est accru avec la colonisation et il est incontestable qu'il y a aujourd'hui moins de forêt qu'à l'époque où l'armée débarquait». Et Jules Ferry dans son rapport au Sénat en 1892 écrit : «l'indigène est toujours en état de délit. C'est ainsi que l'administration française des eaux et forêts détient le gouvernement de faits de 700 000 indigènes. C'est devant elle qu'ils s'agenouillent et tremblent.».

Il faut attendre 1903 pour qu'un code forestier, plus souple et adapté, soit promulgué : 13 parcs nationaux sont envisagés, dont le 1er est créé dans la région de Vialar en 1923, c'est-à-dire bien avant qu'il n'en existe en France (1963 la Vanoise).

Dès 1940, des travaux de DRS sont entrepris pour protéger les barrages. Aussi paradoxal que cela puisse paraître les forêts se sont reconstituées pendant la guerre d'Algérie de 1954 à 1962 du fait du regroupement des villages dans des zones «sécurisées».

TUNISIE

La forêt Tunisienne ne fut pas confiée, au départ, aux militaires comme dans d'autres pays d'Afrique. Dès 1888 fut créée une administration forestière qui est marquée par l'exploitation intensive du chêne liège, par la protection des forêts, et la lutte contre l'ensablement des oasis mais aussi par le gigantesque défrichement des forêts sur 250 000 hectares transférés en terre coloniale. 125 000 hectares sont aussi brûlés au cours d'incendies parfois criminels.

MAROC

Le service forestier est créé en 1915 grâce à un solide appui de Lyautey. Il gère 4 millions d'hectares et le premier directeur, Boudy, est choisi directement par Lyautey. «Boudy a conçu un statut forestier imprégné de préoccupations sociales

et applique une politique forestière profondément humaine, ce qui permit d'éviter la détestation qui frappe alors partout ailleurs les forestiers se traduisant par des incendies volontaires à répétition.»

LA SITUATION APRES LA COLONISATION

ALGERIE

L'abrogation de tous les textes français entraîne une situation juridique compliquée, les parcs nationaux disparaissent, les occupations anarchiques de terrain sont constatées, les bornes sont arrachées. Face à cette situation anarchique, l'État décide en 1975 d'élaborer un cadastre général, mais celui-ci, de nos jours, n'est pas encore terminé. Malgré ces difficultés entre 1962 et 2000, 1,5 millions d'hectares sont reboisés pendant que dans le même temps 1,2 millions d'hectares sont brûlés.

Le constat actuel est assez déprimant : «le déclin massif de la couverture végétale, dû au défrichement, aux occupations foncières illicites et aux incendies de forêts est particulièrement alarmant et met en danger le potentiel naturel de production du pays entraînant des inondations et une forte érosion des sols.».

MAROC

Les structures organisationnelles n'ont pas été modifiées depuis la fin du protectorat et 1 million d'hectares dont 75% dans le domanial ont été replantés depuis 1950. Le service n'a cessé de développer des politiques et programmes, pour une gestion durable.

TUNISIE

En dépit de tout ce qui a été fait en matière de reboisement, on n'a pas pu compenser les pertes importantes en superficie du domaine boisé. Les années de la révolution de Jasmin

ont entraîné une très forte dégradation de la forêt : «certains se sont rabattus sur la forêt avec une haine féroce, les uns coupent et les autres brûlent, les derniers défrichent ».

2ème partie

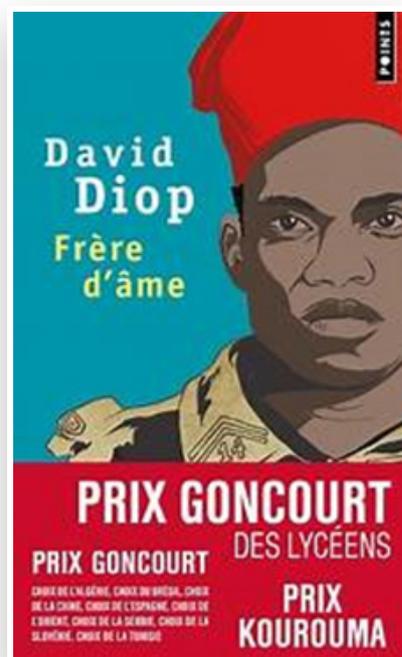
La deuxième partie du livre (témoignages) est une succession de récits de 8 forestiers sur leur expérience entre les années 1962 et 2000.

On y trouve en particulier le témoignage de Jacques Arrignon membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer qui rappelle le voyage de René Dumond après l'indépendance de l'Algérie.

Il manque peut-être dans cette partie les expériences de Montzaugé et de Putod sur les méthodes de DRS.

Michel Bousquet

Frère d'âme



David Diop
Seuil, 2018

« Frère d'âme », « Frère d'armes »,

la proximité phonique de ces deux expressions n'est pas le fruit du hasard. Ce roman cherche à décrire la relation entre deux tirailleurs sénégalais au cours de la Grande Guerre.

L'un d'eux, Mademba Diop, est mortellement blessé et son ami, son « presque frère », Alfa Ndiaye tente de le ramener dans la tranchée française alors qu'il le supplie de l'achever. Mademba meurt avant d'y parvenir. Alfa Ndiaye s'interroge alors sur la raison de ce décès. Est-il devenu un dèmm, un dévoreur d'âmes ? Pour le venger, à l'issue d'assauts, il reste sur place et, profitant de la nuit, tue au coupe-coupe un allemand dont il ramène la main dans les lignes françaises. A la septième, son capitaine et ses camarades « chocolats » ou « toubabs » prennent peur. Il est alors envoyé à l'arrière et confié à un psychiatre. En le faisant dessiner, celui-ci l'amène à évoquer son passé en Afrique puis, en une sorte d'exorcisme, celui de l'épisode macabre des mains coupées.

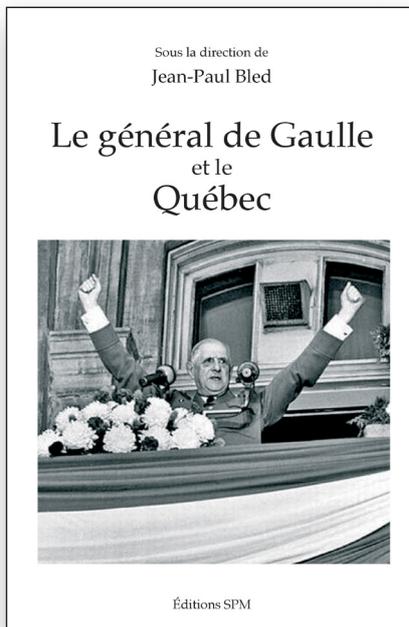
Certes le style répétitif peut paraître lassant, mais il faut le dépasser pour pouvoir rentrer dans l'histoire et se laisser envoûter par la magie africaine si bien décrite par un auteur lui-même originaire de ce continent, pour pouvoir apprécier le jeu des similitudes et des oppositions : la tranchée et l'arrière, la France et le Sénégal, les frères, les rivaux, les amis.

Il peut paraître surprenant que ce roman ait obtenu le Prix Goncourt des Lycéens 2018. On peut certes y voir l'effet « Centenaire de la Grande Guerre », mais il est plus probable que nos lycéens, en dépit des atrocités de ce conflit, soient tombés sous le charme de la vie et de l'âme africaine.

Tous ceux qui liront cet ouvrage après avoir vécu sur ce continent et côtoyé nos « frères d'armes africains » devraient y succomber à leur tour.

Pierre Lang

Le Général de Gaulle et le Québec



sous la direction de
Jean-Paul Bled
SPM, 2018

Quiconque était en âge de suivre l'actualité, le 24 juillet 1967, ne saurait oublier les paroles prononcées par le général de Gaulle, depuis le balcon de l'Hôtel de ville de Montréal, pour conclure son adresse au deuxième jour d'une visite entreprise en cette année de l'Exposition universelle : « Vive le Québec libre ! ». Ce faisant, le fondateur de la Vème République a soulevé les passions, qu'il s'agisse de louer ses propos ou de les vilipender. Nombre d'explications, inévitablement contradictoires, ont circulé sur ce geste. Cinquante ans après, un colloque réunissait à Paris, le 3 octobre 2017, sous l'égide de la Fondation Charles de Gaulle et de la Délégation générale du Québec, des intervenants reconnus sur le thème « Le général de Gaulle, le Québec et la coopération franco-québécoise ». Leurs contributions publiées par la suite, sous la direction du Professeur Jean-Paul Bled, apportent des justifications attendues et retracent les

avancées d'une coopération unique en son genre. Celle-ci doit beaucoup à cet instant où « une voix s'est élevée, forte et convaincante » ainsi que l'a souligné le président de la Fondation Charles de Gaulle, Jacques Godfrain, ajoutant, « on l'entend encore tout autour du monde ».

On ne saurait voir, dans ce moment, un déclencheur venu soudainement à l'esprit de son auteur. A l'époque, beaucoup l'ont cru ou prétendu le croire pour en atténuer la portée. Après un demi-siècle, des réponses solidement fondées ont été fournies. Les quatre mots du Président de la République sont l'aboutissement d'une réflexion guidée, tôt dans son existence, par le sens de l'histoire dans un environnement familial qui s'y prêtait. La lecture de Jacques Bainville, pour qui la perte du Canada était une faute française, a sans doute contribué à forger son jugement. Par la suite, il a réprouvé l'abandon des quelque 60.000 Canadiens français, conséquence du Traité de Paris de 1763 qui privait le royaume de la plus grande partie de ses colonies. De là est née sa volonté de payer la dette de Louis XV à l'endroit de nos compatriotes, selon ses propres mots livrés en 1967 à son entourage.

Déjà, en 1940, l'Homme-du-18 juin s'était adressé sur les ondes aux Canadiens français avant de leur rendre visite, déplacement réitéré en 1960. Chaque fois, il inscrit leur lien avec la France dans la perspective historique du rôle fondateur qui a été celui de notre pays au Canada.

Dans cet esprit, le général de Gaulle accepte l'invitation de visiter l'Exposition universelle de Montréal. Il ne s'agit surtout pas de cautionner le centenaire, célébré simultanément, de la Confédération canadienne, vue par le Général comme « la création d'un Etat fondé sur notre défaite d'autrefois et sur l'intégration d'une partie du peuple français à un

ensemble britannique ». L'événement avait alors suscité, dans la France de Napoléon III, peu d'intérêt. Il est clair sur ses intentions. Le 11 septembre 1966, il s'exclame devant ses proches « Vous me voyez traverser l'Atlantique pour aller à la Foire ? Si j'y vais, ce sera pour faire l'histoire ». A dessein, la visite doit durer trois jours dans la Belle Province contre une journée dans la capitale fédérale. C'est le sol du Québec qu'il foule en premier, en uniforme, le 23 juillet, après une traversée sur le croiseur « Colbert » avant de poursuivre le lendemain vers Montréal. Il le fait par la route, construite sous Louis XV, « que les Français canadiens appellent le Chemin du Roy, parce que, jadis, leurs pères avaient espéré qu'un jour un chef de l'Etat français viendrait à la parcourir ». Des millions de personnes, selon lui, l'accueillent, mobilisés par l'influente Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il ne cache pas le fond de sa pensée et, dès le premier jour, en réponse au Premier ministre québécois, Daniel Johnson, lors du dîner, il affirme notamment : « On assiste ici, comme en maintes régions du monde, à l'avènement d'un peuple qui, dans tous les domaines, veut disposer de lui-même et prendre en main ses destinées ». Ainsi, le principe d'indépendance nationale qui guide notre politique trouve-t-il à s'appliquer au Québec comme ailleurs. Tout au long du 24 juillet, ses allocutions vont dans le même sens. Sa prise de parole à Montréal s'inscrit dans cette logique. Contrairement aux affirmations du maire, Jean Drapeau, une allocution au balcon de l'Hôtel de ville figurait bien au programme de la visite, annoncée par le Quai d'Orsay à son ambassadeur comme devant être « le discours le plus marquant à Montréal ». « Ingérence inacceptable » selon le gouvernement fédéral, « gaffe regrettable » pour Georges Pompidou, signe pour le Général, selon la presse anglo-saxonne, d'un « long et triste déclin de ses facultés », « Vive le Québec libre » a confirmé les intentions qu'il exprimait à son

gendre, Alain de Boissieu, pendant la traversée : « Je compte frapper un grand coup. Ça bardera, mais il le faut. C'est la dernière occasion de réparer la lâcheté de la France ».

Ce coup d'éclat marque l'accélération d'une coopération engagée lorsque le Général favorise l'ouverture à Paris d'une maison du Québec. Inaugurée le 5 octobre 1961 par le Premier ministre Jean Lesage, accueillie avec faste dans la capitale, elle devient, en 1964, délégation générale. En 1965, sont signées les deux premières ententes internationales du Québec, sur l'éducation et la culture. En 1967, la coopération universitaire voit le jour ; en 1968 est créé l'Office franco-québécois pour la Jeunesse visant à la mobilité des jeunes. En 1978, Raymond Barre et René Lévesque inaugurent le cycle, ininterrompu depuis lors, des rencontres alternées, tous les deux ans, en France et au Québec, des deux chefs de gouvernement. Parmi les thématiques figurent la coopération décentralisée et la reconnaissance des qualifications pour les professions et métiers réglementés.

Réorganisée en 2015, la coopération universitaire a vu quelque 18.000 étudiants français inscrits au Québec, l'année suivante, mais seulement 1.000 Québécois en France, attrait des Etats-Unis oblige, ce qui interpelle toutefois « sur le sens et l'avenir de cette coopération alors que les gouvernements québécois renoncent à leurs ambitions nationales ». Dans ce contexte, la création d'une Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire, en 1995, au lendemain de l'échec du référendum sur l'indépendance, participe de la volonté de cultiver un lien capable de garantir l'avenir de cette relation spécifique afin qu'elle résiste à toutes les sollicitations issues de la mondialisation.

Elargissant le débat, le colloque cède à la tentation d'un parallèle avec

la Wallonie. A celle-ci, le Général de Gaulle ne s'est jamais risqué, affirmant pourtant à un visiteur wallon que « la France ne tenterait rien tant qu'une demande officielle ne lui serait pas faite par une autorité représentative ». Pour autant, et aussi singulier que cela puisse paraître sur le plan protocolaire, le général de Gaulle n'a jamais été invité à rendre la visite officielle que le roi Baudouin avait effectuée en France en 1961...

En écho au voyage de 1967, la célébration du trentième anniversaire montre Pierre Messmer, Président de l'Institut Charles de Gaulle, soulever l'enthousiasme lorsqu'il prend la parole sur les marches de l'Hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1997, après le dévoilement mouvementé, la veille, à Québec, de la statue du Général, place Montcalm, alors que des manifestants anti-indépendantistes ont saboté l'installation électrique, signes que l'indifférence n'est pas de mise quand il s'agit de rappeler l'action du général de Gaulle.

Dans des tonalités complémentaires, trois témoignages viennent clôturer le colloque. Pierre-André Wiltzer, ancien président du Groupe d'amitié parlementaire France-Québec à l'Assemblée nationale, rappelle à quel point sa relation avec le Québec, remontant à son adolescence, est devenue agissante à différents moments de sa carrière politique, et tout spécialement au côté de Raymond Barre. Louise Beaudoin, ancienne déléguée générale, insiste sur la détermination du général de Gaulle qui a donné l'impulsion nécessaire d'une relation dont la pérennité a été assurée par ses successeurs. Line Beauchamp, alors déléguée générale, salue le rôle « d'instigateur » du Général de Gaulle dont « le discours a braqué les yeux du monde sur le Québec » et considère que depuis lors « la volonté a transcendé les formations politiques », se félicitant de l'accueil fait à cette coopération par la nouvelle génération des décideurs français.

Rendant hommage au Général de Gaulle, reconnaissant son rôle essentiel dans la coopération franco-québécoise, l'ouvrage dirigé par le Professeur Bled est un compendium de ce que l'on doit savoir sur cette relation toujours vivace qui nous unit à ces descendants de Français partis outre-

Atlantique. En comparaison, nombre de nos compatriotes qui ont quitté la France sans esprit de retour, au cours des siècles, ont vu leur lien originel avec leur pays progressivement s'estomper au point de quasiment disparaître pendant qu'ils se coulaient dans un moule souvent imposé. Et

simultanément, un cadre idéal a été trouvé, grâce à cet ouvrage, pour rétablir, preuves à l'appui, la vérité historique après le tohu-bohu suscité en 1967 par les quatre derniers mots du discours de Montréal...

Jean-Pierre Vidon

TRIBUNE LIBRE

POUR LE MIEUX-ETRE EN FRANCE ET DANS LE MONDE



A la fois poète et économiste, c'est en tant qu'économiste que j'ai récemment publié un essai sous le titre « Manifeste pour le revenu de développement, Dispositifs pour une vie meilleure » (Editions Les Impliqués, Groupe L'Harmattan). Véritable révolution fiscale, sociale et culturelle orientée vers une

quête sans faille du mieux-être des citoyens, tant en France que dans le monde entier, le modèle socio-économique qu'il propose, en dehors de tout parti politique, se décline en quatre dispositifs.

Tout d'abord, l'instauration d'un revenu de développement, incorporé à un système fiscal et budgétaire entièrement rénové, et assurant à chaque individu, tout au long de la vie, en tant que personne humaine, un revenu suffisamment élevé pour lui permettre de vivre dans la dignité et de participer à la société. Versé sur un compte bancaire nominatif, cette dotation dévolue à tous les citoyens d'un pays, sans tenir compte de leurs revenus, de leur patrimoine ou de leur situation professionnelle, s'élèverait mensuellement, dans le contexte actuel, à 1 100 euros pour chaque Français âgé de 16 ans et plus, et à la moitié, soit 550 euros, pour les plus jeunes, de la naissance à 16 ans.

En second lieu, la transformation de l'actuel service civique facultatif en un service universel conciliant obligation (pour tous les Français, garçons et filles, à un moment librement choisi, entre 16 et 25 ans) et volontariat, avec pour objectifs de développer, avec le goût de vivre ensemble, le sens de l'entraide et du secours mutuel, et de renforcer ainsi la cohésion nationale.

En troisième lieu, l'érection au bénéfice de tous de cette forme d'accès facilité au crédit universellement connu sous l'appellation de microcrédit. Conjuguant la mise à la disposition d'un financement avec un accompagnement personnalisé, fort propice à la création ou à la reprise de petites affaires, le microcrédit constitue aussi, tout comme par ailleurs le revenu de développement, un instrument efficace de lutte contre le chômage.

En quatrième lieu, l'amplification de la formule de ces établissements que sont les maisons familiales rurales qui ont pour objectifs, dans le cadre d'un meilleur développement des zones rurales, l'éducation et la formation des adultes et des jeunes et la création d'activités et d'emplois dans le monde agricole, et aussi dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural.

S'inscrivant dans le cadre d'une refonte en profondeur du système fiscal, effectuée sur la base de principes majeurs de justice, d'équité et de solidarité qu'énonce l'auteur, s'appuyant sur des structures et institutions existantes, le modèle que propose R.P. Danaho pourrait être assez rapidement mis en place. A la portée de toute communauté politique, il reviendrait à chaque pays de l'adapter à son propre contexte. En tout cas, grâce notamment à sa cheville ouvrière, le revenu de développement, ainsi instauré, ne pourrait que constituer une chance historique pour la France du même ordre que la Sécurité sociale en 1946. Il serait donc hautement souhaitable que les Français de toute sensibilité en prennent conscience et se mobilisent pour que le modèle concerné retienne l'attention de ceux qui nous gouvernent.

Raoul-Philippe DANAHO

Académie des sciences d'outre-mer

Ses outils sont les sections, les commissions
et les groupes de travail



100 membres titulaires
25 membres libres
50 membres associés
100 correspondants

Les sections

- Section 1 :** Sciences historiques, géographiques, ethnologiques et linguistiques
- Section 2 :** Sciences politiques et administratives
- Section 3 :** Sciences juridiques, économiques et sociales
- Section 4 :** Sciences physiques, naturelles, biologiques et leurs applications
- Section 5 :** Enseignement, littérature, archéologie et beaux-arts

Les commissions

Trois commissions permanentes : finances ; prix et concours ; archives, bibliothèque et publications.

Des commissions temporaires ou des groupes de travail : chaque fois que l'Académie le juge nécessaire pour préparer ses délibérations sur des sujets qui intéressent à la fois plusieurs sections.

Le secrétaire perpétuel

Il est chargé de la Direction des services et du personnel de l'Académie : il prépare les séances, il est l'ordonnateur des recettes et dépenses, il prépare le budget de l'académie, il représente l'Académie dans tous les actes de vie civile, il est chargé de mettre en œuvre une politique de communication et de relations publiques, il conserve les archives, les collections, la bibliothèque avec le concours de la commission *ad hoc*.

Le comité secret

Il est constitué des membres titulaires et libres, il examine les titres des candidats aux élections.

Le président

Il fixe l'ordre du jour des séances, organise les débats, veille pendant les séances au respect des règlements, assume la responsabilité des élections, il préside le comité secret, il représente l'Académie dans toutes les cérémonies et les manifestations officielles,.

Le bureau

Il assiste le président et le secrétaire perpétuel dans l'accomplissement de leurs tâches respectives ; il propose à l'Académie les mesures appropriées au fonctionnement de celle-ci.

Académie des sciences d'outre-mer,
15 rue La Pérouse,
75116 Paris
<https://www.academieoutremer.fr/>

Ouverture aux cultures du monde

Bientôt un siècle

L'Académie des sciences d'outre-mer fêtera bientôt ses 100 ans : fondée en 1922, témoin de son époque, l'Académie a joué pleinement le rôle que ses fondateurs lui ont assigné.

Ainsi se trouve-t-elle aujourd'hui riche d'une expérience considérable, riche de sa pluridisciplinarité, riche de ses travaux, de ceux de chacun de ses membres, universitaires de toutes disciplines, médecins, juristes, diplomates, hommes d'Etat, militaires, chercheurs, ingénieurs, hauts fonctionnaires et praticiens du développement confirmés. Tous ont en commun une expérience de terrain par-delà les mers.



Les séances de travail, bimensuelles sont pour l'Académie des sciences d'outre-mer l'occasion de se saisir de questions d'actualité, de s'ouvrir à d'autres continents, et de se rapprocher d'autres sociétés savantes, en organisant des séances communes sur des sujets d'intérêt partagé. Les séances sont publiques, tous les membres peuvent présenter des communications. Des personnalités et savants français et étrangers sont très souvent invités à donner également des conférences.

L'Académie est en relation avec différentes institutions françaises et étrangères.

L'Académie est membre affilié de l'Union académique internationale, et à ce titre, participe au programme *Fontes historiae Africanae*.

Membre du Groupe interacadémique pour le développement (GID) à sa fondation. Le GID regroupe onze académies de l'Europe du sud et du continent africain ; son but est de mobiliser les savoirs au service du co-développement africain. L'Académie des sciences d'outre-mer est ainsi associée au programme FastDev, co-construction des enseignements-formation et des entreprises en Afrique.

Membre du réseau international des Chaires Senghor de la francophonie.

L'Académie est investie dans le projet d'élaboration du *Dictionnaire des synonymes des mots et expressions des français parlés dans le monde*[®] ; ce travail est conduit en partenariat avec l'université Lyon III, par l'Institut pour la francophonie et la mondialisation (2IF) et le réseau international des Chaires Senghor de la francophonie.

Académie des sciences d'outre-mer

Au-delà du savoir
comprendre, respecter,
aimer, la devise de l'Académie

La prise en compte des nouvelles dimensions du développement constitue désormais un enjeu mondialisé, dans lequel le partage du savoir prend toute sa place : la science est un bien commun de l'humanité, la mondialisation des grandes questions de développement, l'émergence d'un besoin de gouvernance mettent les questions de recherche au cœur de la décision politique, et constituent autant de thèmes de réflexion dont l'Académie des sciences d'outre-mer se saisit à l'occasion de ses séances publiques du vendredi, comme à l'occasion de colloques ou de publications. Au-delà de ces thèmes de réflexion, c'est dans l'ouverture au monde et dans le dialogue des cultures que l'Académie trouve son originalité et fait vivre sa devise, établie dès sa création :

Savoir, comprendre, respecter, aimer

L'Académie des sciences d'outre-mer, ce sont également

La bibliothèque. Avec les Archives nationales d'outre-mer d'Aix-en-Provence, la bibliothèque est le principal pôle de référence pour l'outre-mer français et étranger, passé et actuel avec plus de 80 000 documents : 70 000 monographies, 3 000 périodiques dont 200 vivants, un millier de manuscrits, et environ 10 000 brochures et tirés à part. La bibliothèque est intégrée au système universitaire de documentation SUDOC

Les publications. La revue *Mondes et cultures* lancée en 1924, établit le compte rendu *in extenso* des séances et communications de l'Académie. Elle est un outil d'échange entre bibliothèques et institutions analogues. Autres publications : *Hommes et Destins*, dictionnaire biographique de l'outre-mer ; *L'Afrique et les hommes qui l'ont faite* ; *Les Nationalismes émergents* ; *Présences françaises outre-mer* (deux tomes), *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise* (en co-édition avec le CTHS).

Les prix. Remis chaque année, ils sont destinés à récompenser les publications relevant de son champ d'action.

Les voyages d'études. En Guyane française, Sénégal, Algérie, Vietnam, mais aussi à La Haye, Bruxelles, Rome, Genève, La Nouvelle Orléans.

Les rencontres, centrées sur des thèmes d'actualité.

Les partenariats/accords-cadres pour la réalisation de ses missions.

Le site de l'Académie. Le site donne toutes informations sur la vie de l'Académie :

<https://www.academieoutremer.fr/>

Académie des sciences d'outre-mer,
15 rue La Pérouse,
75116 Paris
<https://www.academieoutremer.fr/>



OIF

**La Francophonie célèbre ses 50 ans
du 20 mars au 31 décembre 2020
sur les cinq continents**

**50 ans d'histoire
L'avènement de la coopération francophone**



A la fin des années 1960, les pères fondateurs de la Francophonie institutionnelle – Léopold Sédar Senghor et ses homologues tunisien, Habib Bourguiba et nigérien, Hamani Diori, ainsi que le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge – ont souhaité mettre le français au service de la solidarité, du développement et du rapprochement entre les peuples.

C'est là tout l'objet de la signature à Niamey, le 20 mars 1970, par les représentants de 21 États et gouvernements, de la Convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) : une nouvelle organisation intergouvernementale fondée sur le partage d'une langue commune, le français, chargée de promouvoir et de diffuser les cultures de ses membres et d'intensifier la coopération culturelle et technique entre eux.

Le projet francophone a sans cesse évolué depuis la création de l'ACCT devenue, en 2005, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Au fil des années, l'Organisation s'est structurée, s'est modernisée, a renouvelé et enrichi ses actions politiques et de coopération, ses réseaux, ses partenaires. Elle est aujourd'hui devenue un acteur multilatéral important et un modèle de diversité.

Avec l'ACCT, la coopération s'engage dans les domaines de la culture et de l'éducation

Partenaire depuis le début des années 1970 du Fespaco, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ougadougou (Burkina Faso), l'Agence créée en 1988 son Fonds Images qui aura aidé, à ce jour, à la réalisation de

milliers d'œuvres de cinéma et de télévision.

En 1986 est inauguré le premier des Centres de lecture et d'animation culturelle - Clac - qui offrent aux populations des zones rurales et des quartiers défavorisés un accès aux livres et à la culture. On en dénombre aujourd'hui plus de 300, répartis dans une vingtaine de pays.

En 1993, le premier MASA, Marché des arts du spectacle africain, est organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire). Parallèlement, un programme d'appui à la circulation des artistes et de leurs œuvres, dédié aux créations d'arts vivants et visuels, est lancé.

En 2001, l'Agence crée un nouveau prix littéraire, le Prix des cinq continents de la

Francophonie, qui consacre chaque année un roman de langue française. De grands noms de la littérature francophone s'engagent à ses côtés : Jean-Marie Gustave Le Clézio, René de Obaldia, Vénus Khoury Ghatta, Lionel Trouillot font notamment partie du Jury.

Dans les années 1970 et 1980, les réseaux francophones s'organisent. Un Conseil international des radios télévisions d'expression française (CIRTEF) est créé en 1978. Composé aujourd'hui de 44 chaînes de radiodiffusion et de télévision utilisant entièrement ou partiellement la langue française, il développe la coopération entre elles, par l'échange d'émissions, la coproduction et la formation des professionnels.

En 1979, à l'initiative de Jacques Chirac, maire de Paris, les maires des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones créent leur réseau : l'Association internationale des maires francophones (AIMF) deviendra, en 1995, un opérateur de la Francophonie.

En 1984, la chaîne de télévision francophone TV5 naît de l'alliance de cinq chaînes de télévision publiques : TF1, Antenne 2 et FR3 pour la France, la RTBF pour la Communauté française de Belgique et la TSR pour la Suisse ; rejointes en 1986 par le Consortium de Télévisions publiques Québec Canada. TV5Afrique et TV5 Amérique Latine voient le jour en 1992, suivies par TV5Asie en 1996, puis de TV5Etats-Unis et TV5Moyen-Orient en 1998. La chaîne, dénommée TV5MONDE depuis 2001, compte aujourd'hui 7 chaînes de télévision et TV5 Québec-Canada. Reçue dans plus de 300 millions de foyers de par le monde, elle

constitue le principal vecteur de la Francophonie : la langue française, dans la diversité de ses expressions et des cultures qu'elle porte.

Une nouvelle dimension politique

Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelé "Sommet de la Francophonie", se réunit pour la première fois en 1986 à Versailles (France), à l'invitation du Président de la République française François Mitterrand. 42 États et gouvernements y participent et retiennent quatre domaines essentiels de coopération multilatérale : le développement, les industries de la culture et de la communication, les industries de la langue ainsi que le développement technologique couplé à la recherche et à l'information scientifique.

Depuis 1986, 17 Sommets de la Francophonie se sont réunis :

1986 à Versailles (France), 1987 à Québec (Canada-Québec), 1989 à Dakar (Sénégal), 1991 à Paris (France) initialement prévu à Kinshasa (Congo RD), 1993 à Grand-Baie (Maurice), 1995 à Cotonou (Bénin), 1997 à Hanoi (Vietnam), 1999 à Moncton (Canada-Nouveau Brunswick), 2002 à Beyrouth (Liban), 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso), 2006 à Bucarest (Roumanie), 2008 à Québec (Canada-Québec), 2010 à Montreux (Suisse), 2012 à Kinshasa (RDC), 2014 à Dakar (Sénégal), 2016 à Antananarivo (Madagascar) et 2018 à Erevan (Arménie). Le XVIII^e Sommet de la Francophonie se tient fin 2019 en Tunisie, membre fondateur de l'OIF, l'année du cinquantenaire de l'organisation.

Ces concertations politiques au plus haut niveau ont progressivement renforcé la place de la Francophonie sur la scène internationale, tout en élargissant ses champs d'action et en améliorant ses structures et modes de fonctionnement.

Pour être plus conforme à la dimension politique qu'elle a acquise, la Francophonie est dotée sur décision du Sommet de Cotonou (1995, Bénin) d'un poste de Secrétaire général, clé de voûte du système institutionnel francophone. Le premier Secrétaire général est élu au Sommet de Hanoi (Vietnam) en 1997, en la personne de Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général des Nations unies



– il occupera ce poste jusqu'en 2002. Au cours de ce même Sommet, la Charte de la Francophonie, principal texte de référence, est adoptée.

Abdou Diouf, ancien Président du Sénégal, est élu Secrétaire général de la Francophonie au Sommet de Beyrouth en 2002. Il impulse une nouvelle dynamique à l'Organisation dans ses deux volets : les actions politiques et la coopération pour le développement. Une nouvelle Charte de la Francophonie adoptée par la Conférence ministérielle à Antananarivo (Madagascar) en 2005, rationalise les structures de la Francophonie et ses modes de fonctionnement et consacre l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie. En 2014 au Sommet de Dakar, Michaëlle Jean lui succède. En 2018, à l'issue du Sommet d'Erevan, l'actuelle Secrétaire générale, Louise Mushikiwabo, prend la tête de la Francophonie.

A la culture et à l'éducation, domaines originels de la coopération francophone, se sont ajoutés, au fil des Sommets, le champ politique (paix, démocratie et droits de l'Homme), le développement durable, l'économie et les technologies numériques. L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) voit le jour à Québec en 1988 et l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF) à Dakar, en 2015.

Dans le domaine capital de la promotion de la démocratie, l'OIF envoie sa première mission d'observation d'un processus électoral en 1992, lors des présidentielles et législatives en Roumanie. L'assistance électorale offerte en réponse à la demande des États concernés, ne se limite pas à l'observation des scrutins. Elle englobe divers appuis institutionnels et juridiques, la formation des personnels électoraux, l'assistance technique et matérielle.

En 2000 au Mali, la « Déclaration de Bamako », premier texte normatif de la Francophonie en matière de pratiques

de la démocratie, des droits et des libertés, est adoptée. La Francophonie se dote ainsi de pouvoirs contraignants face à ses membres qui ne respectent pas les valeurs démocratiques communes.

Au plus près des populations

Avec les premiers Jeux de la Francophonie en 1989, la Francophonie institutionnelle prend une dimension populaire et se met à l'écoute de la jeunesse : le Maroc accueille 1700 jeunes de 31 pays francophones autour de concours culturels et sportifs. Depuis, les Jeux se tiennent tous les quatre ans : France (1994), Madagascar (1997), Canada-Québec (2001), Niger (2005), Liban (2009), France (2013), Côte d'Ivoire (2017).

Une Conférence francophone des organisations internationales non gouvernementales tenue en 1993 avec la participation d'OING accréditées auprès des instances de la Francophonie associe la société civile au processus d'élaboration, de réalisation et d'évaluation de la coopération multilatérale francophone. La Conférence des OING se réunit tous les deux ans sur convocation du Secrétaire général de la Francophonie. En 2019, 127 organisations internationales non gouvernementales et autres organisations de la société civile, intervenant dans les divers champs d'activité de la Francophonie, sont accréditées.

En réunissant en 2000 la première Conférence des femmes francophones, à Luxembourg, la Francophonie s'engage pour promouvoir l'égalité femmes-hommes auprès de ses membres et dans ses programmes.

Des défis à relever

Un long chemin a été parcouru depuis les premières réunions d'écrivains leurs ouvrages, aux quatre coins du monde, dans les bibliothèques installées par l'OIF ; grâce à la bonne volonté de toutes celles et ceux qui ont fait et continuent de faire vivre la langue française et de défendre les valeurs la Francophonie.

Pour autant, de nouveaux défis attendent l'Organisation et ses Etats et gouvernements dans les 50 années à venir. En 2070, selon les estimations, on pourrait compter entre 500 et 800 millions de francophones, dont une majorité de jeunes vivant en Afrique. C'est à la fois un grand espoir et un immense défi pour l'ensemble du mouvement francophone : un espoir car l'avenir de la langue française ne s'est jamais présenté sous de meilleurs auspices ; un défi, car il faut offrir des perspectives à cette jeunesse.

Cette priorité figure bien sûr à l'agenda de la Secrétaire

générale de la Francophonie, aux côtés d'autres sujets primordiaux tels que l'éducation des filles ou le numérique. Un autre chantier de taille, qui sous-tend les précédents, est celui du repositionnement de l'Organisation, pour une plus grande pertinence de son action.

110e CPF - Etape de plus dans la transformation de l'OIF et lancement du Fonds « la Francophonie avec Elles »



A l'occasion de la 110e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), les représentants des 88 Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se sont réunis pour la première fois en visioconférence les 8 et 9 juillet 2020, sous la présidence de la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo. Cette réunion est une étape supplémentaire de la transformation de l'OIF, qui tend à incarner un multilatéralisme rénové, plus fort, plus efficace et attentif aux besoins des populations.

En effet, ce Conseil permanent de la Francophonie a permis à la Francophonie institutionnelle de témoigner de son unité et de sa solidarité dans le contexte de la crise de la Covid-19 et a été l'occasion aux Etats et gouvernements de réaffirmer leur soutien à la Secrétaire générale dans ses actions pour une Francophonie plus agile et plus agissante.

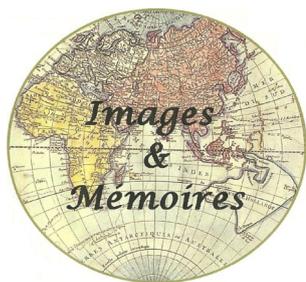
Point saillant de ce CPF : les représentants des Etats et gouvernements ont entériné la création d'un fonds de la Francophonie pour les femmes, « La Francophonie avec Elles ». Une initiative de la Secrétaire générale pour accompagner les femmes en situation de précarité de l'espace francophone qui subissent de plein fouet les impacts socio-économiques des crises comme celle que nous vivons actuellement.

Ce projet innovant en faveur de l'autonomie économique des femmes démontre de la volonté de la Francophonie de mettre l'égalité femmes-hommes au cœur de

ses priorités. Les actions du Fonds «la Francophonie avec Elles » seront mises en œuvre par des acteurs reconnus du développement : associations, coopératives, ONG ou agences de coopération.

Enfin, au regard des récentes évolutions politiques enregistrées au Burundi, le CPF a pris acte et accueilli favorablement la demande des autorités burundaises visant à lever la mesure de suspension de la coopération multilatérale en faveur de cet Etat membre, adoptée en vertu des dispositions de la Déclaration de Bamako en avril 2016, lors de la 97ème session du CPF. Cette décision sera formellement adoptée lors du prochain Conseil prévu à l'automne 2020, dans le cadre du processus de suivi par les Instances de la Francophonie.

IMAGES & MEMOIRES



www.imagesetmemoires.com

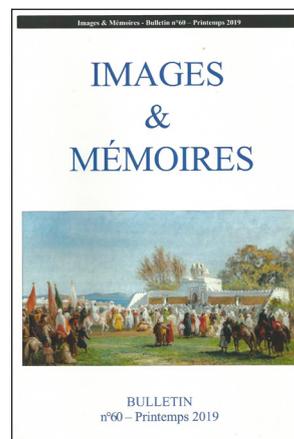
Notre consœur Images & Mémoires, association loi 1901 fondée en 1995 et spécialisée dans l'iconographie d'outre-mer, a publié régulièrement, depuis un an, ses Bulletins trimestriels n°60 à 64.

Chacun développe, sur 40 pages couleurs, une partie « vie associative » consacrée aux travaux et projets de l'association ou à ceux de ses membres, et une partie comprenant des articles consacrés aux images anciennes des pays d'outre-mer.

La vie de l'association a bien évidemment été perturbée par la crise sanitaire, et son Assemblée générale est reportée à l'automne. Mais les relations sont maintenues avec des « sections » africaines actives.

Enfin I&M a eu la douleur de perdre l'un de ses amis, administrateur fidèle, Raymond Césaire, Ambassadeur de France et ancien président d'AROM (évoqué dans le Bulletin n°63). Images & Mémoires s'associe à AROM pour perpétuer son souvenir.

Images & Mémoires Bulletin n°60 (printemps 2019)



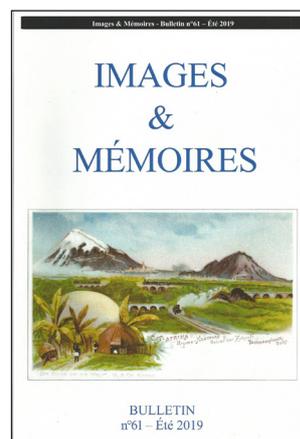
Lionel Giscard Nana Mbakop consacre une longue étude au Timbre-poste, rétroviseur de l'évolution politique du Cameroun de 1957 à 1961.

Alain Tirefort s'intéresse au départ pour le bagne de Cayenne, de La Rochelle à Saint-Martin-de-Ré et Saint-Laurent du Maroni.

Patrice Garcia pose les problèmes d'identification et datation des cartes postales « anonymes » à partir d'une série de Grand-Lahou (Côte d'Ivoire), et Jean-Jacques Faudeuilhe étend ces questionnements à ceux des photographies prises par des « amateurs » à travers le cas de Félix Ernest Libéra, agent de factorerie puis exploitant forestier en Côte d'Ivoire (1909-1923).

Enfin Nicole Penciolelli revient sur la démarche qui a abouti à l'exposition Mémoires en poussière présentée à Gaoua (Burkina Faso) en décembre 2017 : entretien et collecte d'informations, notamment auprès de soldats vétérans et de femmes, présentation de la culture lobi, etc.

Images & Mémoires Bulletin n°61 (été 2019)



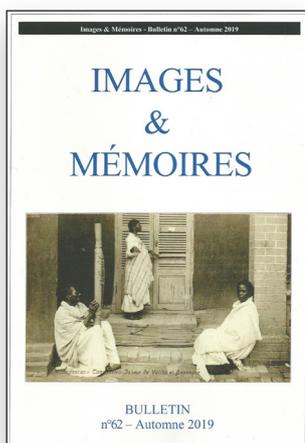
Patrice Garcia propose une importante étude sur une série allemande de cartes postales « pionnières » (1898) : "Die Reise um die Welt" ("Une Journée autour du Monde").

Alain Tirefort poursuit sa série sur les bagnes avec ceux de Guyane.

Jean-Jacques Fadeuilhe part à la rencontre de Télémaque Regnard et de la Section photographique Aérienne de l'A. O. F. (S.P.Ae-A.O.F.).

Et Jean-Marie Milleliri et Francis Louis évoquent l'utilisation traditionnelle, au Congo, du fétiche Matompa contre la maladie du sommeil.

Images& Mémoires Bulletin n°62 (automne 2019)



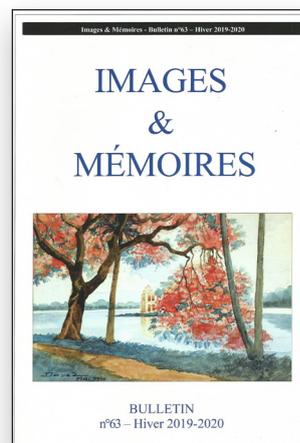
Jean-Kély Paulhan retrace longuement une période peu connue de la vie de son grand-père : Jean Paulhan à Madagascar : une histoire de reconnaissance et d'hospitalité. Tentative de portrait à travers ses lettres de 1907-1910.

Toujours à propos de la Grande Île, Alain Tirefort présente La valiha, instrument symbolique de Madagascar.

Xavier Ricou nous fait découvrir Un photographe au Sénégal, Roland Lefèvre et le studio "Kaolack-Photo" (années 1950-1960).

Enfin Jean-Jacques Fadeuilhe s'attache à une série de photos (puis cartes postales) prises par Pierre Tacher du passage de l'avion Nieuport II du lieutenant Philippe Féquant à Saint-Louis du Sénégal le 2 juin 1912.

Images& Mémoires Bulletin n°63 (hiver 2019-2020)

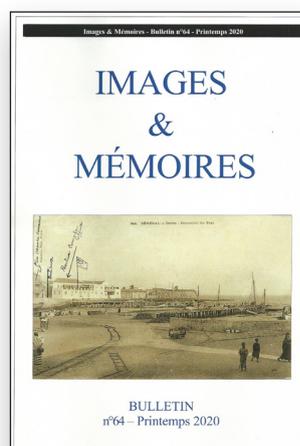


Stéphane Richemond entame une série sur La représentation du Noir dans la sculpture française des Temps modernes par deux articles : Hommage à Nicolas Cordier (1567-1612) et L'allégorie de l'Afrique au cours du Grand Siècle.

Odile Goerg confronte passé et présent dans Mémoires, traces visuelles et effacement à Kankan (Guinée), notamment à propos de la gare et des cinémas.

Josette Rivallain présente la culture des Akan au travers de leur utilisation de l'or et des poids, et Xavier Ricou nous fait découvrir l'album de photographies d'Émile Pinet-Laprade, gouverneur général du Sénégal (avant 1869, avec donc des images parmi les plus anciennes du Sénégal). Et Jean-Jacques Fadeuilhe nous permet de faire connaissance, par une carte postale envoyée, avec René Raviart, capitaine du Génie, détaché au chemin de fer et mort à la Côte d'Ivoire en 1912.

Images& Mémoires Bulletin n°64 (printemps 2020)



Stéphane Richemond poursuit sa série sur la représentation du Noir dans la sculpture française : Le portrait du

« Nègre » Paul Zaigre par Jean-Baptiste Pigalle, premier portrait individualisé d'un Noir, en 1761. Et Xavier Ricou revient sur l'album (photographies mais aussi peintures et gravures) d'Émile Pinet-Laprade.

János Riesz se penche longuement sur les paratextes de Karim – Roman sénégalais d'Ousmane Socé (1935), et notamment sur les illustrations qui accompagnent sa première édition en librairie.

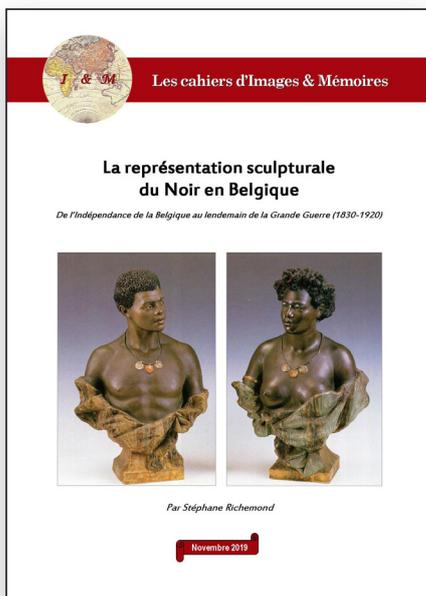
Stephen H. Grant évoque, à partir du souvenir d'une exposition à Dakar en 2005, la figure du premier consul américain au Sénégal (1883-1905), Peter Strickland.

Enfin, deux articles font écho à la crise sanitaire actuelle. Alain Tirefort rappelle les épisodes de fièvre jaune connus par le continent africain. Et Lionel Giscard Nana Mbakop s'attache à l'enseignement et l'action sanitaire missionnaire au Cameroun, pendant l'administration française, présentés à travers les cartes postales (notamment à leur fonction de propagande coloniale).

Deux nouvelles publications d'Images & Mémoires

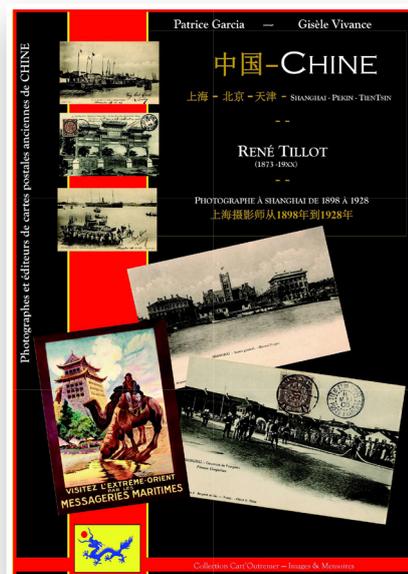
Selon une périodicité plus variable, des études monographiques plus longues sont publiées dans la série des Cahiers (15 titres disponibles). Le dernier :

- Stéphane RICHEMOND : La représentation sculpturale du Noir en Belgique. De l'Indépendance de la Belgique au lendemain de la Grande Guerre (1830-1920) (2019, 48 pages, illustré ; offert dans la limite des exemplaires disponibles)



Enfin, I&M publie des études en collaboration avec l'association Photo.Cartes.Outre-Mer, consacrées notamment à l'Asie. La dernière :

- Patrice GARCIA, Gisèle VIVANCE : Chine, Shanghai Pékin TientSin – René Tillot (1873-19xx) photographe à Shanghai de 1898 à 1928. "Collection Cart'Outremer, Photographes et éditeurs de cartes postales anciennes de Chine" (2019, 52 pages, illustré ; 20 €).



Les textes complets des Bulletins sur le site internet : www.imagesetmemoires.com

Les Bulletins complets – sauf ceux de l'année en cours – sont maintenant disponibles en format pdf sur le site internet d'Images & Mémoires, en complément aux articles isolés et à des galeries de photos.

Les expositions

Un certain nombre d'expositions outre-mer sont en préparation, voire prêtes, mais les conditions de sécurité (en Afrique subsaharienne) et de santé actuelles ne permettent pas de prévoir des dates de concrétisation.

Association Images & Mémoires,
8 rue des Abondances, 92100 Boulogne-Billancourt.

Président : Stéphane Richemond,
srichemond@hotmail.com

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

Grande Rencontre de la CADE sur les investissements à impact social



La Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE) a organisé une grande rencontre, le 15 novembre 2019, de 17h à 20h30, sur le thème « Investissements d'impact en Afrique et Méditerranée : Mobilisation de capitaux, secteurs porteurs ». Cet évènement qui s'est déroulé à la Banque Publique d'Investissement (BPI), a été conçu en hommage au fondateur de la CADE, Michel Levallois, à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition. Une dizaine de panélistes sont venus donner leurs visions sur le sujet, ont partagé leurs expériences : Jean-Paul Moati, président de l'IRD ; Philippe Kunter, directeur du développement durable de la BPI ; Stéphane Brabant, avocat, Associé-Gérant, HERBET SMITH FREEHILLS ; Edem d'Almeida, DG d'AFRICA GLOBAL RECYCLING, Président du Club RSE Togo ; Bruno Ralay-Ranaivo, Président d'OIKOCREDIT IFO, etc. Une centaine de personnes est venu assister à cette grande rencontre.



3 thèmes de départ ont fait l'objet de discussion :

- Politiques publiques et cadres institutionnels favorisant les investissements d'impact
- Mobilisation des capitaux et des épargnes vers les investissements à impact social et environnemental
- Secteurs porteurs, entreprises et initiatives créatrices d'impact social et environnemental

Les éléments principaux à retenir sont que les Etats en Afrique et en Méditerranée, face aux restrictions budgétaires et aux défis sociaux et écologiques colossaux, ne peuvent plus assurer seuls les missions d'intérêt général. Il est donc nécessaire que des investisseurs privés puissent financer des entreprises qui offrent des services à impact social et écologique dans les domaines tels que la santé, l'éducation, les énergies renouvelables, l'agriculture durable, l'environnement etc. Mais il faut trouver de nouveaux mécanismes pour baisser les coûts de capital et de transaction, ainsi que les taux d'emprunts qui restent excessifs pour les entreprises et entrepreneurs. Les mécanismes de garantie et de subvention pour les PME à impact social et écologique doivent être développés. Ce peut être le rôle des organismes publics, des bailleurs de fond internationaux. Les montants au niveau mondial des investissements à impact social (recherchant la rentabilité + la production d'effets sociaux et écologiques mesurables, à moyen et long terme) ne représentent que moins d'1/10e des investissements classiques (recherchant une maximisation de la rentabilité, à court terme). La révision et l'actualisation au niveau international des 17 principes des Objectifs de Développement Durable, devrait inciter les investisseurs particuliers, privés et institutionnels à plus engager leurs capitaux et épargnes vers des entreprises et des projets qui offrent des solutions d'inclusivité sociale, d'atténuation de risques climatiques, de préservation de l'environnement.

La CADE sortira avant septembre 2020 un livret de recommandations pour le développement des investissements à impact social et écologique.

Roland Portella, Président de la CADE

Association Réalité et Relations Internationales



www.arri.fr arri@wanadoo.fr

L'Association Réalités et Relations Internationales a pris un nouveau départ en 2019 avant d'être, comme d'autres, mise à mal par la crise liée à la Covid-19. En 2019, malgré quelques difficultés internes, ARRI a pu maintenir ses activités habituelles. Ainsi, outre ses conférences et déjeuners débats habituels, ARRI a organisé un voyage en Hongrie en mai 2019 qui a réuni trente-sept participants. En novembre 2019, s'est déroulée une escapade dans les Hauts-de-France.

En septembre, ARRI a pris un nouveau départ avec le président Jean Michel FAUVE, accompagné par un bureau actif. Une assistante est devenue la nouvelle voix d'ARRI. François TOUSSAINT qui, en 2001, avait rapproché les auditeurs du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (Cheam) de la structure d'ARRI, est devenu le secrétaire général par intérim. La refonte du site internet a été entreprise afin d'enrichir son contenu et de lui donner une meilleure audience sur la toile.

En dépit de diverses difficultés, les conférences se sont poursuivies jusqu'en mars 2020. La Lettre d'ARRI, lettre électronique, a été diffusée chaque mois ainsi que l'Observatoire des médias étrangers. La situation sanitaire a conduit à un dispositif « à distance » facilité par la pratique des moyens modernes d'information. Ainsi la Lettre d'ARRI a poursuivi sa diffusion, complétée par de multiples textes d'actualité transmis par courriels à l'ensemble des adhérents.

Un voyage ARRI en République de Macédoine du Nord,

prévu en mai 2020, a dû être reporté, en principe en 2021. De même un court séjour en Belgique, à Bruxelles et dans ses environs, pour s'informer sur l'Union européenne, a dû lui aussi être remis à une date ultérieure...

L'année 2021 devrait voir une évolution favorable des activités d'ARRI, d'abord avec le déroulement des voyages de 2019 reportés, ensuite avec une orientation vers la communication numérique, rendue indispensable par la crise sanitaire mais aussi tout simplement par le XXIème siècle ! Les prochaines réunions statutaires, conseil d'administration et assemblée devront décider de l'avenir d'ARRI.

INSTITUT DU PACIFIQUE



www.institut-du-pacifique.org

L'Institut poursuit ses activités dans plusieurs directions, momentanément interrompues en présentiel par la pandémie, mais continuées via notre site internet.

Des conférences sont régulièrement proposées à la Maison des associations du XVIème arrondissement, elles sont ouvertes également à des invités non-adhérents. Depuis janvier 2019, nous avons entendu :

- « Le Canada, tête de pont de réseaux » par André Begin et Louis Thiffault,
- « Le Bassin Pacifique : centre du nouvel ordre mondial » : présentation de leur ouvrage par les auteurs, Jean-Louis Guibert et Daniel Haber,
- « Impressions de voyage sur la situation actuelle en Colombie » par Jean-François Leduc et Geneviève Tinturier, membres de ARRI,
- « Au fil du Transsibérien, de Moscou à Vladivostok » par Michèle Biérix
- « La puissance économique chinoise dans le bassin Pacifique » par Louis Chatellier et Di Yang,
- « Réussir en Corée, Affaires ou ne pas faire :

une expérience atypique d'expatriation » par Laurent Emmanuel Lazard

- Deux conférences annoncées pour mars et avril 2020 sont reportées à l'automne prochain :
- « La Corée dans son environnement international et régional » par Antoine Bondaz,
- « La civilisation océanienne : un modèle inédit de symbiose entre l'Homme et l'Océan » par le Vice-Amiral (er) Emmanuel Desclèves.

Une visite de l'exposition sur l'Océanie au musée du Quai Branly et une visite de l'exposition « Mémoire de 1919 : Histoire de la résistance coréenne » à l'Institut culturel coréen ont inauguré un nouveau type d'activités en 2019. Une cérémonie du thé à La Maison de la Culture du Japon programmée en mai 2020 a dû être reportée.

Les événements de la région sont suivis dans le cadre de deux groupes de travail, l'un sur les questions d'actualité (avec Michèle Biérix), l'autre sur les orientations stratégiques (avec Jean-Louis Guibert et Daniel Haber). Le site internet de l'Institut annonce les dates des conférences ou autres activités proposées, publie des comptes-rendus de conférences, des articles et des points d'actualité et envisage, pour l'avenir, des notes de lecture.

AREMAE



L'AREMAE a célébré en 2019 son 10^e anniversaire par une diversification croissante de ses activités et l'augmentation régulière du nombre de ses adhérents.

L'année 2020 s'ouvrait donc sous les meilleurs auspices !

Le déjeuner annuel à la Maison de l'Amérique Latine rassemblait nos adhérents les plus fidèles soucieux de connaître dans le détail notre programme 2020. Nous avons commencé par la visite de la Cité de l'Economie, des cafés-rencontres géopolitiques et sur les affaires notariales. Cet excellent départ a été percuté de plein fouet par

l'épidémie de COVID 19 qui nous a amenés à suspendre nos activités dès le 15 mars.

Cependant nous ne sommes pas restés inactifs car nous avons pu finaliser le travail de refonte de notre site Internet (www.amae.com) modernisé doté une nouvelle charte graphique. Ce site plus attrayant, plus facile à consulter, est appelé à devenir la vitrine de notre association permettant ainsi à nos adhérents de retrouver des informations actualisées et d'intérêt.

L'AREMAE après cette période très difficile que nous avons vécue, a pour souci premier de renouer les liens avec ses adhérents en leur offrant un programme correspondant à leurs attentes et ce en fonction des conditions de sécurité sanitaire et de l'ouverture au groupe des musées, expositions, visites et autres.

ADOSOM

ADOSOM

www.adosom.fr

L'Association des Œuvres Sociales de l'Outre-Mer (ADOSOM) a réouvert le Windsor, le 27 juin 2020. Dans le respect des protocoles sanitaires liés au Covid-19, elle met à la disposition de ses adhérents les 47 chambres, toutes rénovées et climatisées, de cette résidence qui occupe, à Cannes, au milieu d'un parc de 5000 m², un emplacement privilégié proche de la Croisette, des plages et de la rue d'Antibes. Les hôtes de cet établissement édifié à la fin du XIX^e siècle bénéficient d'une restauration traditionnelle dans une atmosphère chaleureuse et familiale. La situation l'hôtel est propice à la découverte des nombreux sites azuréens dont Saint-Raphaël, Mougins, Vallauris, Biot, Antibes, Nice et Monaco. L'ADOSOM propose aussi, pour 2021, des offres de séjours à différentes périodes de l'année. Elles peuvent être consultées sur son site www.adosom.fr ou communiquées par téléphone au 04.92.18.82.13.



Windsor - Cannes

AROM



Depuis la parution du précédent bulletin, AROM a été, sans ménagements, confrontée au changement.

En quatre mois, elle a vu disparaître son membre fondateur et vice-président, l'ambassadeur Paul Blanc, et son président honoraire qui l'avait dirigée onze années, l'ambassadeur de France dignitaire Raymond Césaire. Cette double disparition, celle de deux grandes figures issues de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer et ayant accompli une carrière remarquable au Quai d'Orsay, a été durement ressentie. Raymond Césaire dont rien n'annonçait qu'il allait subitement nous quitter, aura jusqu'au bout imprimé sa marque comme le montrent les ultimes contributions qui apparaissent sous sa signature dans cette édition.

A l'automne 2019, l'IPSEC, institution de prévoyance du Groupe Caisse des Dépôts, qui abritait le siège d'AROM et accueillait certaines de nos réunions, quittait son implantation de la Place du Général Catroux pour être installée à La Défense et, du jour au lendemain, n'était plus en mesure de nous accorder ces facilités. Ainsi a-t-il fallu gérer les conséquences de cette situation, premier des points à l'ordre du jour des trois séances du conseil d'administration tenues les 26 septembre et 3 décembre 2019, et le 15 janvier 2020. L'hospitalité appréciée, accordée par le ministère des Outre-mer, a permis d'éviter toute solution de continuité dans le fonctionnement de l'association. Seul devait être choisi un nouveau siège social ; l'Académie des Sciences d'Outre-mer a bien voulu l'accueillir, ce dont AROM lui est très reconnaissante.

L'assemblée générale du 3 décembre 2019 a largement évoqué cette question qui devait être tranchée par le conseil d'administration. Elle a approuvé rapport moral et rapport financier, constatant, comme les années précédentes, que l'association disposait pour son financement des seules cotisations versées par ses membres, les autres pistes envisagées n'ayant pu aboutir; la dernière en date, en direction d'une cinquantaine de chefs d'entreprises françaises engagées sur le continent africain, n'avait don-

né aucun résultat. Poursuivre dans la recherche de nouveaux adhérents constituait toujours la priorité, non sans quelques succès en 2019, notamment avec la mise à disposition de quelques exemplaires du bulletin à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer lors des séances.

Dans ce contexte morose, une rationalisation des coûts d'édition était une priorité. Une réunion spécifique en avait débattu et la seule mesure apparue pertinente avait été d'obtenir des prestataires actuels le maintien de leurs tarifs.

La mise en conformité de l'association avec le Règlement général sur la protection des données a été finalisée par Marc Dequecker qu'il s'agisse du travail de fond effectué sur le fichier des membres pour sa mise à jour et des mentions légales sur le site internet et la messagerie électronique.

Il appartenait à l'Assemblée générale de 2019 d'élire un nouveau conseil d'administration. Celle-ci a retenu les dix candidatures nécessaires pour atteindre le nombre minimum de membres prévu par les statuts. Ont été, par la suite, désignés à titre provisoire, lors du conseil d'administration du 15 janvier, deux membres de l'ancien conseil qui ont accepté de poursuivre dans leurs fonctions. La prochaine assemblée générale sera appelée à rendre définitives les deux nominations. Le nouveau bureau a été élu lors du conseil qui a suivi l'assemblée générale. L'équipe dirigeante précédente a été reconduite ; le général Pierre Lang l'a rejointe, occupant désormais le siège de vice-président laissé vacant par l'ambassadeur Paul Blanc.

LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AROM

Président : Jean-Pierre VIDON

Vice-président : Pierre LANG

Secrétaire générale : Florelle CHAPPELLE

Trésorier : Michel BOUSQUET

Délégué à la protection des données :
Marc DEQUECKER

Membres du Conseil d'administration :
Françoise CHAPPUIS, Gilbert CHAVANNES, Sabine DIDELOT, Jean de la GUERIVIERE, François LAURENT-ATTHALIN et Stéphane RICHEMOND

In memoriam

MICHEL LEVALLOIS

Michel Levallois est décédé, le 29 avril 2018, à Paris. Ses obsèques se sont déroulées, le 5 mai, en l'Église Saint-Marcel, Boulevard de l'Hôpital, dans le 13ème arrondissement où sa famille et ses nombreux amis l'ont accompagné.

Fils d'administrateur et membre d'une fratrie ayant passé une partie de sa jeunesse à Madagascar et au Congo, Michel Levallois appartient à la fameuse la promotion 1954 de l'ENFOM qui, avec Jacques Bugnicourt (déjà très politisé à l'époque), décédé en 2002, se fit remarquer par sa contestation de l'enseignement de l'École. Cet épisode ne les empêcha pas de recevoir la croix de la Valeur militaire pour leurs services rendus en Algérie. Michel, officier SAS, fut nommé, après son service militaire, chef de cabinet du Préfet d'Orléansville puis affecté en 1961/62 au cabinet du Délégué général. De cette première expérience, il tint sa vocation pour les problèmes de développement et l'Algérie. Il redécouvrit la trace d'un lointain aïeul, Ismaïl Urbain, ce saint-simonien qui, au moment de la conquête, milita pour une Algérie algérienne dans laquelle il s'identifiait pleinement.

Michel Levallois s'était marié en 1956, durant sa scolarité à l'École, avec Geneviève Colin, fille de René Colin (ENFOM 1924), Résident de France à Thakhek (Laos), fusillé par les Japonais avec son adjoint, le 21 mars 1945, et cité à l'ordre de la Nation. Ils eurent cinq enfants et le couple resta très fidèle à la mémoire de ce drame, le plus tragique du début de la guerre d'Indochine

De 1962 à 1969, Michel Levallois fut, successivement, Sous-préfet de La Châtre, Villeneuve-sur-Lot et Provins avant d'être nommé Secrétaire général du Territoire de Nouvelle-Calédonie.

Michel Levallois prit son poste au lendemain du drame d'Ouvéa qui avait vu, à la suite d'une prise d'otages de gendarmes, une intervention violente ayant entraîné la mort de 17 militants du FLNKS. Lucide devant cette situation, Michel Levallois avait noué des contacts avec les Président et Vice-président de ce mouvement, Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, lorsque ceux-ci furent as-

sassinés par des hommes de mains de tribus rivales, alors qu'ils allaient assister, un an après, à la levée de deuil de leurs militants tués.

L'assassinat des deux leaders canaques dont la qualité et la capacité de dialogue étaient reconnues fut un drame personnel pour Michel Levallois qui resta, jusqu'à la fin de sa mission en 1974 et après celle-ci, lié à leurs familles. Apprécié pour sa maîtrise administrative, Michel Levallois occupa jusqu'en 1978 les importantes fonctions de Directeur de cabinet du Secrétaire général du Gouvernement avant d'être nommé Préfet de la Haute-Marne jusqu'en 1981 puis Préfet de La Réunion où il a laissé un grand souvenir de rayonnement et de compétence.

Nommé Directeur des affaires politiques, administratives et financières du ministère des DOM-TOM jusqu'en 1986, Michel Levallois fut, à côté de Michel Rocard alors Premier ministre dont il était très proche, l'artisan des « Accords de Matignon » sur la Nouvelle-Calédonie, considérés, en dépit des critiques du moment, comme la négociation la plus aboutie pour maintenir la paix qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Il fut nommé, l'année suivante, Chef de la mission pour l'emploi des jeunes avant d'être appelé à la présidence du prestigieux Conseil d'administration de l'ORSTOM (aujourd'hui, l'IRD) poste qu'il occupa, au milieu des aléas politiques de l'époque, avec beaucoup de doigté et d'autorité jusqu'en 1995.

Préfet honoraire en 1995, Michel Levallois continua à faire partie du Conseil d'administration de différents organismes professionnels (CIRAD, AFP), d'Instituts (IHEDN) et d'associations comme le CCFD, ou liées aux Nations Unies (UNICEF) ou à la Fondation de France.

Il retrouva surtout, à partir de 1997, ses complicités de jeunesse en devenant le délégué pour l'Europe d'ENDA Tiers Monde, association fondée dès 1972 à Dakar par Jacques Bugnicourt et qui était devenue, avec l'appui des autorités françaises et européennes, la plus importante ONG experte en matière de développement au sud du Sahara.

Ulcéré par la vision négative toujours donnée de l'Afrique dans la presse et les médias, et par l'afro-pessimisme de l'époque, Michel Levallois créa à Paris, avec l'appui d'ENDA, la Coordination pour l'Afrique de demain (CADE) qu'il présida pendant quinze ans. Servi par ses convictions et son goût d'entreprendre, il mit un carnet d'adresses important, constitué d'anciens collaborateurs ou collègues, pour organiser rencontres-débats, colloques, expositions sur les problèmes passés ou d'actualité, politiques, économiques, religieux et culturels de l'Afrique. Une lettre mensuelle, « La lettre de la CADE » rend compte de ces activités qui, rassemblées sur son site internet, constituent une mine d'informations pour les étudiants et les chercheurs comme pour les représentants des diaspora venus nombreux à l'ENA, avenue de l'Observatoire, ou dans d'autres enceintes, pour écouter les conférences ou prendre part à des débats toujours très animés avec les experts les plus éminents de l'Afrique.

Après Jean-Loïc Baudet, ancien Ambassadeur de l'Union européenne, la CADE est aujourd'hui présidée par Roland Portella, jeune développeur d'entreprises qui en était le Vice-président. Les craintes qui avaient fait naître la CADE, dont Michel Levallois était resté Président d'honneur, sont aujourd'hui largement dépassées par une Afrique dont les perspectives de développement qu'il avait toujours cherché à favoriser, sont aujourd'hui davantage reconnues.

Avec la Nouvelle Calédonie et les Canaques qui font plus que jamais partie de l'actualité, le second grand sujet pour lequel Michel Levallois s'est passionné est celui d'Ismaïl Urbain, ce journaliste saint-simonien né à Cayenne en 1812, arabophone et converti à l'islam, qui devint au moment de la conquête un ardent partisan d'une Algérie franco-algérienne. Michel Levallois en est devenu l'expert en publiant en 2002, aux Editions Riveneuve, un important ouvrage : *Ismaïl Urbain Royaume arabe ou Algérie Franco-musulmane 1881-1884 ?* Puis, devant le succès de la première, une seconde édition Ismaïl Urbain, une autre conquête de l'Algérie 1881-1884 que préfaça

Jean-Charles Ageron, spécialiste de l'Algérie coloniale, dont il était intellectuellement proche. C'est d'ailleurs lui qui prononça l'éloge de ce spécialiste incontesté de l'Algérie coloniale à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer après son décès en 2008. Dans le même esprit, Michel Levallois présida à la bibliothèque de l'Arsenal, jusqu'à son décès, la Société d'études saint-simoniennes.

Membre de la 5ème section de l'Académie des Sciences d'Outre-mer où il avait succédé, le 2 décembre 1994, au siège de l'éminent ethnologue et archéologue Jean-Paul Lebeuf, Michel Levallois faisait bénéficier l'ASOM de sa grande capacité d'organisation et de ses relations avec les milieux de la recherche dans différentes institutions parmi lesquelles l'Institut du Monde arabe dont son frère, Bruno, présida le conseil d'administration jusqu'en 2013. Leur fille, Agnès, après une carrière de journaliste à RMC Moyen-Orient, a créé la direction arabe de France24 avant d'ouvrir son agence de conseil pour les Proche et Moyen-Orient.

Michel et Geneviève Levallois aimaient la nature et la montagne et ils skiaient bien. A Saint-Gervais où ils avaient un chalet accessible seulement à pied, ils emmenaient famille et amis faire de grandes promenades.

Homme de conviction et de rigueur, Michel Levallois défendait brillamment ses idées et avait le souci de les voir aboutir. C'était aussi un homme de cœur, comme le prouvent les multiples actions sociales qu'il a menées. Il était officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Membre d'AROM dès l'origine, comme j'étais moi-même membre de la CADE, nous avons pendant vingt ans, depuis notre retraite, échangé nos commentaires sur l'actualité à l'aune de nos expériences professionnelles respectives et de nos souvenirs de jeunesse.

Raymond Césaire †

PAUL BLANC

Paul Blanc, fondateur d'AROM et vice-président de notre association est décédé, le 25 novembre 2019, dans

sa 96ème année. La cérémonie religieuse s'est déroulée, le 29 novembre, en l'Église Notre Dame Souveraine du

Monde (La Corniche) à Sète. L'annonce, rappelant son titre d'ambassadeur de France dans plusieurs pays et d'ancien administrateur de la France d'Outre-mer, était faite de la part de ses cinq enfants et de ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle a été reprise par l'Académie des Sciences d'Outre-mer (ASOM) dont il avait été président pendant deux ans en 2010 et 2011, à la suite du décès de Roland Blanquer, père de notre actuel ministre de l'Éducation nationale. Il était également président honoraire de la Société des amis de l'Académie.

Fils de notaire, né à Besançon, il fit ses études secondaires et passa toute sa jeunesse à Sète et Montpellier. Paul Blanc était resté attaché, pendant toute sa vie professionnelle, à cette région dont il était devenu un notable actif et apprécié. Les autorités municipales et départementales lui ont rendu un hommage officiel solennel lors de ses obsèques.

Paul Blanc appartenait à cette génération d'étudiants qui, mise à l'abri par le directeur de l'École de la France d'Outre-mer pour éviter le STO, avait fait sa scolarité pendant la guerre. Breveté en 1943, il faisait partie d'une promotion de plus de 120 admis. Il en avait profité pour compléter sa formation par un doctorat en sciences économiques.

Avec ses camarades, dont Jean Vieuille, qui vient également de nous quitter, il se trouva immédiatement disponible pour occuper des postes importants au fur et à mesure que les anciennes colonies, regroupées autour du Général de Gaulle au moment de la Conférence de Brazzaville (1944), allaient commencer à donner corps à l'Union française dont la constitution fut adoptée par référendum en 1946.

Alors que l'Indochine devient dramatiquement préoccupante après l'exécution de René Colin, notre résident à Takhek (Laos), par les Japonais, Paul Blanc rejoint Brazzaville en 1946. Il intègre l'équipe de la mairie au moment où se mettent en place les nouveaux instruments financiers destinés aux colonies et notamment le FIDES.

Pressé de servir « en brousse », il fut, de 1946 à 1948 l'adjoint au chef de subdivision de Lambaréné puis, de 1950 à 1955, le chef de la section d'études du haut-commissariat à Yaoundé. Rentré au ministère de la France d'outre-mer, il fut affecté, de 1956 à 1958, à la section des Affaires internationales. Il exerça ensuite à la direction des Relations économiques extérieures. Intégré au ministère des Affaires étrangères, il servit à la direction d'Afrique-Le-

vant et enseigna à l'Institut des hautes études d'Outre-mer de 1960 à 1962. Il partit comme secrétaire d'ambassade à Ottawa et fut professeur à l'Université de 1961 à 1964 avant d'être nommé en 1966 premier conseiller à Fort-Lamy, aujourd'hui N'Djamena, où il resta jusqu'en 1969.

A la mission permanente auprès des Nations Unies de 1969 à 1974, il représenta notamment la France au Conseil de tutelle avant de devenir ambassadeur en Haute-Volta (Burkina Faso) de 1973 à 1977, puis au Mozambique, accrédité également au Swaziland et au Lesotho, et ce jusqu'en 1981. Nommé alors en cette même qualité à Madagascar, il achève cette mission en 1984. A son retour au ministère, les fonctions de délégué de la France à la Commission de la Moselle lui sont confiées. Ministre plénipotentiaire hors classe en 1987, il rejoignit, la même année le poste d'ambassadeur au Liban où il acheva sa carrière de diplomate en 1989.

Tout au long de son parcours, Paul Blanc écrivit, enseigna et milita dans de multiples associations. Dès 1960, il publia chez Julliard un roman au titre sibyllin « Les hommes ne repoussent pas » puis, en 1987, aux Editions Berger-Levrault « Le prince et le griot », sur son expérience africaine, qui obtint un vif succès. « Le Liban entre la guerre et l'oubli » aux éditions l'Harmattan en 1991 fit autorité. Plusieurs centaines d'articles et textes de conférences, politiques et littéraires illustrent la très grande richesse de sa production.

Il avait participé très activement au recueil de témoignages d'administrateurs et de magistrats, contenus dans l'ouvrage « La France d'outre-mer de 1930 à 1960 » préfacé par Pierre Messmer et publié en 2003 chez Karthala.

Paul Blanc était doté, à la manière de Charles de Gaulle, d'une mémoire étonnante lui permettant de retenir discours et conférences qu'il préparait avec beaucoup de soin et prononçait avec talent. Compte tenu de ses facultés et de sa longue expérience, il s'intéressait à tous les sujets, notamment historiques, politiques, religieux ou littéraires. Il défendait généreusement les causes qui lui paraissaient dignes et utiles : droits de l'homme et des minorités, développement et surtout Francophonie, avec une passion pour les pays où il avait servi et notamment le Liban.

Commandeur de la Légion d'honneur, Paul Blanc avait une autorité naturelle qu'il montra notamment pendant sa présidence de l'Académie des Sciences d'Outre-mer.

Raymond Césaire †

JEAN VIEUILLE

Jean Vieuille, qui est décédé le 8 février 2020 à Paris, était né le 5 juin 1923 à Bordeaux d'où sa famille, qui vivait près du Château Margaux, était partie pour l'Algérie. Il avait fait ses études secondaires à Bône au terme desquelles il avait obtenu, la même année, un baccalauréat de philosophie et un autre scientifique. Il avait ensuite préparé l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer et passé une licence en droit à Alger.

Appartenant à la section indochinoise, admis à l'ENFOM en 1943, il fut placé sous les drapeaux jusqu'en 1945 et effectua sa scolarité à l'Ecole de 1945 à 1947 avant de partir en Indochine où il fut, de 1948 à 1951, chef de bureau à la Direction du personnel du Haut-Commissariat puis, de 1952 à 1954, au Sud Vietnam, adjoint au chef de la province de Can-Tho.

Dans le livre sur les témoignages des administrateurs et magistrats, de 1930 à 1960, recueillis par Jean Clauzel, figurent plusieurs récits de Jean Vieuille et notamment, à la page 510, celui particulièrement émouvant où il avait réuni, pour une dernière soirée, ses voisins de poste. Il décrit, avec un sentiment de grande nostalgie, la beauté des paysages du Mékong et l'attachement qu'ils portaient aux populations de ce Vietnam qu'ils s'apprêtaient à quitter définitivement. C'est d'ailleurs sur ce témoignage que se termine la partie du livre consacrée, après les accords d'Evian de 1954, à la perte de cette « perle de l'Empire » ainsi qu'était considéré le Vietnam à l'époque coloniale.

Au Cambodge de 1955 à 1958, Jean Vieuille fut successivement chef du service français d'information jusqu'en 1956, puis délégué de l'Ambassade de France, à Battambang puis à Kompong-Cham, enfin premier secrétaire à l'Ambassade de France à Phnom-Penh, de 1957 à 1958, avec Pierre Gorce qui fut l'une des figures les plus éminentes des anciens élèves de l'ENFOM devenus ambassadeurs dans cette région et ailleurs.

De retour en France en 1958, Jean Vieuille fit carrière au ministère des finances de 1960 à 1972. Conseiller

technique de Jean Foyer, ministre de la santé de 1972 à 1973 sous le gouvernement de Pierre Messmer, il fut receveur particulier des Finances, de 1974 à 1978, à Rochefort-sur-Mer puis trésorier payeur général du Lot-et-Garonne jusqu'en 1982. Il laissa un grand souvenir en Martinique où il fut trésorier-payeur général de 1982 à 1986 alors qu'Aimé Césaire était maire de Fort-de-France. Il termina sa carrière active comme trésorier-payeur général de la région Poitou-Charente de 1987 à 1989.

Président de la Fondation « Maréchal de Lattre » pour la Charente, il était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et titulaire de la Croix de guerre des T.O.E. ainsi que de l'Etoile noire.

Membre fidèle de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer, il l'était aussi d'AROM où il apportait avec son fondateur, Serge Jacquemond, sa connaissance du Cambodge, Vietnam, Laos (CVL).

Les obsèques de Jean Vieuille ont donné lieu à trois cérémonies, la première une messe en l'Eglise Saint-Jean des deux Moulins à Paris 13ème qui était sa paroisse et où se sont retrouvés sa très nombreuse famille et ses amis. Son fils, Jean-Charles, a rappelé l'engagement d'honneur de patriotisme et de foi qui, depuis l'Algérie, avait marqué toute sa vie et sa carrière. Son petit-fils, Alexandre Rigal, Directeur général délégué de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, a rappelé combien il avait été marqué par ce grand-père, intarissable sur ses souvenirs, curieux de tout, aimant et attentif à sa famille, pour laquelle il aura été un exemple et qui se trouve aujourd'hui liée à sa mémoire.

L'inhumation de Jean Vieuille a eu lieu dans le caveau familial, dans le Médoc, près du Château Margaux, où il a retrouvé ses attaches et sa terre.

Raymond Césaire †

BULLETIN

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Jean-Pierre VIDON

Direction artistique : Florelle Chapelle

Mise en page : Heliotropic

Imprimeur : BSR 7 rue Bezout 75014 Paris

Date de parution : Juillet 2020 - Dépôt légal : Juillet 2020

Gratuit

ISSN : 2610-3370